

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de janvier 2020

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, permettez-moi de vous présenter au nom des membres du bureau de St-Simon Environnement, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020.

L'année 2019 a été riche en actualités pour notre quartier :

☞ En mai, ce fut l'adoption par le Conseil Métropolitain, du PLUi-H (Plan d'urbanisme). Notre objectif était de diminuer la constructibilité des terrains pour stopper la multiplication des immeubles collectifs, faute de quoi, nous pouvions dire adieu à notre quartier pavillonnaire et son cadre de vie.

Il nous aura fallu plusieurs années de discussions et de persuasion avec les élus pour y parvenir, mais aujourd'hui, le résultat est là : il y a eu en 2019 seulement 54 logements accordés dont plus de la moitié en individuel.

Nous avons déposé de nombreux recours gracieux et attaqué plusieurs projets devant le tribunal administratif. Le tribunal ne nous a jamais donné raison, mais ces actions ont montré aux promoteurs et élus que l'opposition à la densification incontrôlée était déterminée.

Le succès remarquable de la manifestation du 4 juin organisée par le Collectif de Défense du quartier soutenu par St-Simon Environnement, a permis d'obtenir de nouvelles avancées avec en particulier la mise en place d'une commission préalable à tout dépôt de permis de construire important.

☞ Le problème de l'absence de terrain disponible pour créer un 4ème groupe scolaire afin de désengorger Paul Bert, que nous avons soulevé en janvier 2019, a trouvé une issue heureuse avec l'achat du 111 ch de Canto-Laouzeto. Saint Simon Environnement a proposé au Maire l'achat de ce terrain et nous sommes très heureux d'avoir été suivis dans ce dossier.

☞ Le gymnase promis depuis des années a été annoncé et inscrit dans les priorités en terme d'équipement sportifs toulousains. Il serait situé au centre d'animation Lifard et serait accompagné d'un dojo et d'une salle multi-activités afin de constituer un véritable centre sportif accolé aux terrains de football.

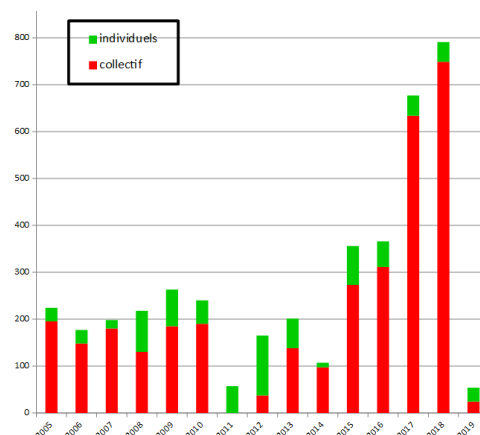
☞ Un terrain de 7400 m² près du ch Licard a été préempté en décembre par la mairie pour constituer une réserve foncière afin d'y réaliser probablement un 5ème groupe scolaire.

☞ Des études ont été lancées afin de réhabiliter l'ancienne école Paul Bert dans le but d'y accueillir dans de meilleures conditions des activités associatives et/ou sociales.

☞ Des ateliers sur le thème de la voirie et des déplacements de tous types ont été lancés, en associant des représentants de tous les secteurs du quartier qui sont en prise directe avec les services techniques de la Métropole.

Toutes ces avancées n'ont été possibles que grâce à votre soutien et au travail des bénévoles du bureau de St-Simon Environnement et du Collectif de Défense. Je tiens ici à tous les remercier sincèrement du temps passé et de leur implication dans le but d'améliorer la vie à St-Simon.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement



Élections municipales

Les 15 et 22 mars, nous élirons la nouvelle équipe municipale. C'est un moment très important pour le futur de notre quartier car tous les candidats n'ont pas la même vision des choses. Notre rôle n'est pas de prendre parti pour l'une ou l'autre des listes, car nous tenons à être politiquement neutres, mais nous tenons à informer les habitants sur leurs intentions.

En collaboration avec le Collectif de Défense, nous avons envoyé une lettre aux candidats afin qu'ils se positionnent sur des sujets intéressants St-Simon. Vous pouvez la retrouver ici <https://www.saint-simon-environnement.org/elections/>.

Afin de ne pas dénaturer leurs propos, nous publierons *in extenso* sur notre site internet les réponses écrites des candidats à nos interrogations, au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

Nous rencontrerons également les candidats qui le souhaiteront, pour des échanges plus directs.

Un 5ème groupe scolaire ?



Une décision du Président de Toulouse Métropole du 5/12/2019 prévoit la préemption par la collectivité d'un terrain situé à l'angle de la rue Simone Signoret.

Il est indiqué dans la délibération : « Cette acquisition permettra de constituer une réserve foncière afin de réaliser une opération d'aménagement comportant notamment des équipements publics. »

Il serait envisagé, lorsque le besoin se fera sentir, d'y installer un 5ème groupe scolaire, car l'école de Guilhermy comprend actuellement 16 classes et plus de 400 élèves. Ses locaux arrivent à saturation, alors que de nombreux logements seront encore livrés en 2020 et 2021.

Cet emplacement présente l'avantage de mieux répartir les écoles dans le quartier, par rapport au terrain proche de l'école actuelle qui avait été envisagé jusque-là par la mairie.

Urbanisme



Nous vous avons parlé plusieurs fois de la propriété de feu Mme Dulac située au 17 rue Réguelongue. Cette ancienne maison de caractère implantée sur un parc de 4200 m² constitue de l'avis de nombreux habitants, un patrimoine à conserver absolument.

Depuis 2 ans, la propriété est laissée à l'abandon et nos tentatives pour entrer en contact avec le notaire chargé du règlement de la succession sont restées vaines, ce dernier ne nous ayant jamais recontacté.

En août 2019, nous avons appris qu'un permis de construire portant sur la construction de 24 logements avait été déposé par un promoteur. La maison serait conservée et aménagée en bureaux.

Nous avons prévenu la mairie que cette maison était emblématique du quartier et que les habitants n'accepteraient pas qu'elle devienne un nouveau « Château de Monlong ».

Le permis du promoteur dont vous voyez une ébauche ci-contre a été rejeté car le dossier était incomplet, mais le danger de voir disparaître ce patrimoine existe toujours.

Nous avons interpellé les candidats à l'élection municipale sur ce dossier, car il faut absolument faire autre chose de cette propriété qu'un n-ième programme de logements.



- ☞ Nous comptabilisons ce mois-ci la délivrance d'un seul permis de construire pour une maison individuelle.
- ☞ Sur le plan des dépôts de permis, ce sont 2 projets de maisons individuelles qui ont été déposés, ainsi que 2 demandes de division de parcelle.

Les prix de l'immobilier à St-Simon

Année	Prix au m ²
2013	2300
2014	2156
2015	2095
2016	2206
2017	2304
2018	2251

Prix moyen d'un m² pour un appartement ancien

Année	Prix au m ²
2014	2660
2015	2495
2016	2646
2017	2716
2018	2784

Prix moyen d'un m² pour une maison ancienne

A force de lire tout et son contraire sur les prix de l'immobilier à Toulouse, nous avons voulu vérifier par nous-mêmes les chiffres en étudiant les transactions réalisées sur St-Simon.

La mise en ligne par l'état des données foncières au travers de l'application dvf (<https://app.dvf.etalab.gouv.fr/>) nous a permis de connaître les prix de vente des logements neufs ou anciens sur les dernières années.

On peut constater que le prix des appartements anciens est peu élevé à St-Simon comparativement à d'autres quartiers et qu'il a même baissé en 2018, alors que les prix à Toulouse ont sensiblement augmenté.

En ce qui concerne les maisons, nous avons exclu de nos calculs les ventes réalisées afin de construire un immeuble collectif qui valorisent les propriétés en fonction du terrain et non de la maison.

On constate une évolution positive de la valeur moyenne des maisons, qui confirme l'attractivité du quartier pour le logement individuel.

Ces chiffres sont bien entendu des moyennes qui ne tiennent pas compte de l'état et de la qualité des biens, mais ils donnent une tendance de l'évolution sur plusieurs années.

Les logements neufs

La vente de logements neufs est soutenue depuis des années par les lois de défiscalisation. Actuellement la loi Pinel représente à Toulouse, entre 65% et 70% des ventes d'appartements neufs, hors logements sociaux. Cette attractivité fiscale est bien entendu comprise dans le prix de vente des biens neufs...

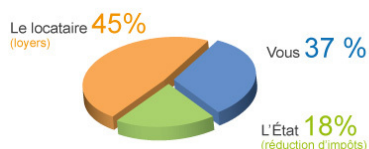
Il faut également ajouter que lorsque sont imposés dans un programme 35% de logements sociaux que le promoteur ne vendra pas plus de 2000 € HT/m² au bailleur social, il faudra bien répercuter le manque à gagner sur les acheteurs « classiques ».

Entre le 1er janvier 2017 et le 1er avril 2018, 745 logements collectifs ont été accordés, ce qui permet d'obtenir une tendance significative. La typologie des logements est la suivante : 0% de T1, 41% de T2, 45% de T3, 11% de T4 et 1,8% de T5.

Les T2 mesurent entre 41 et 47 m², pour un prix d'environ 4 000 € TTC/ m² (investissement autour de 175 K€).

Les T3 mesurent entre 62 et 65 m², pour un prix d'environ 3 600 €/ m² (investissement autour de 225 K€).

Les T4 mesurent entre 82 et 88 m², pour un prix d'environ 3 900 €/ m² (investissement autour de 335 K€).



Qui finance votre bien ?

Alors, faut-il croire les publicités comme celle-ci qui vantent les placements en loi Pinel en vous expliquant que vous ne payez que 37% de votre investissement ?

Il faut rappeler que cette loi de défiscalisation permet de déduire de son impôt sur le revenu : 12% de l'investissement si on conserve le bien 6 ans, 18% pour 9 ans de détention et 21% pour 12 ans.

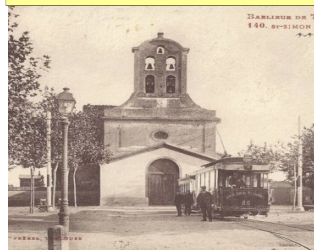
Les publicités occultent une vérité qui n'apparaîtra que bien des années plus tard : **la revente du bien**.

D'après le très intéressant [rapport de la cour des comptes de novembre 2019](#), le prix de revente d'un logement locatif Pinel est en moyenne égal à celui d'un logement ancien de même surface, ce qui veut dire qu'un logement acheté neuf à St-Simon 175 K€ se revendra autour de 110 ou 120 K€, sauf si les prix de l'immobilier s'envolent.

La cour des comptes indique : **la décote moyenne de l'ancien par rapport au Pinel est ainsi estimée à 32 %**.

Seule une augmentation du prix de l'immobilier pourrait rendre l'opération rentable, mais il ne faut pas oublier qu'au bout des 6 ou 9 ans, le marché se retrouve souvent saturé par un afflux de logements de même type mis en vente en même temps dans la même zone. Si les investisseurs potentiels prenaient conscience de ces réalités, la pression sur notre quartier disparaîtrait.

Enquête transports en commun



Vous ne rêvez pas : il y a bien eu une ligne de tram qui passait route de St-Simon et rue Réguelongue... dommage qu'elle n'existe plus.

Pour le futur, le Collectif de Défense a lancé une enquête auprès des habitants qui utilisent ou non les transports en commun, afin de porter des propositions d'amélioration auprès de la Mairie et de Tisseo.

Cette enquête est disponible sur internet. Si vous souhaitez y participer, rendez-vous à l'adresse : <https://www.saint-simon-environnement.org/deplacements/enquete-transports-en-commun/>

Panneaux solaires sur l'école des Tibaous



Le vendredi 18 janvier, M. le Maire a inauguré un ensemble de panneaux solaires de 200 m² implantés par la société coopérative d'intérêts collectif Citoy'enR sur la toiture de l'école Guilhermy.

Ces panneaux représenteront une production annuelle de 48 000 KWh.

Cette société participe également à l'installation de plusieurs autres projets à Toulouse, en particulier au niveau de la ferme solaire de l'oncopole.

Si vous souhaitez vous renseigner, voire participer : <http://citoyenr.org/>

Ateliers déplacements

Un atelier spécifique aura lieu le 3 février pour traiter de l'aménagement à réaliser chemin de Canto Laouzeto afin de permettre un accès en sécurité aux élèves de la future école qui ouvrira en septembre 2020.

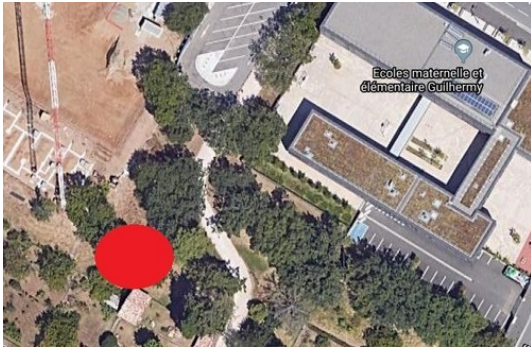
Des comptages seront effectués ch de Tucaut afin de déterminer avec exactitude quels sont les flux qui y circulent et vers quelle direction se dirigent les véhicules au cours de la journée.

Nuisances sonores du circuit de Candie par vent d'Autan

Nous venons tout juste de recevoir une réponse de l'adjoint au Maire M. Lattes qui nous informe du lancement d'une étude acoustique sur le circuit qui sera réalisée par un bureau d'études au 1er semestre 2020.

Des mesures seront également réalisées chez un habitant de St-Simon à déterminer, un soir de vent d'Autan. Nous vous tiendrons au courant de la suite dans nos futurs bulletins.

Aménagements à Guilhermy



Nous avons participé à une réunion qui devait nous éclairer sur les équipements qui seront réalisés à Guilhermy où 435 appartements seront livrés d'ici mi-2021 dont une bonne partie dès juin 2020.

Les services du pôle territorial vont débiter les travaux des cheminements piétons dès février, mais nous sommes déçus de la programmation fin 2020 ou 2021 de l'aire de jeux qui sera située à l'emplacement ci-contre.

Vu le nombre d'enfants qui fréquentent déjà le site actuellement, nous estimons que cette aire devrait être réalisée au plus vite.

En ce qui concerne les commerces, rien n'est encore défini, mais nous souhaiterions au moins un commerce de type boulangerie-point chaud où l'on puisse installer des tables et des chaises pour boire un café.

Pour la salle associative : rien de concret non plus, ni date de mise à disposition, ni type d'équipement.

☞ Entre les commerces situés en pied de l'immeuble le plus proche de l'école, et le parking, une placette comprenant des bandes d'espaces verts sera aménagée.

☞ Les participants ont également signalé la problématique du parking de l'école qui est déjà saturé alors que les logements ne sont pas encore livrés. Ces 435 logements disposeront de 496 parkings, dont la location est optionnelle, ce qui provoquera fatalement une occupation des places situées sur le domaine public.

S'il est impossible de se garer, les futurs commerces risquent d'en pâtir.

☞ Une convention est en cours de signature, pour permettre la mise à disposition de places de parking pour les parents dans la résidence Résid-Home afin d'éviter le blocage de la circulation devant l'école aux heures de dépôt des élèves.

Histoire du quartier



Nous souhaitons constituer un fonds documentaire et photographique de St-Simon afin de préserver la mémoire du quartier et organiser une exposition si nous parvenons à recueillir suffisamment de documents.

Si vous possédez dans vos archives ou greniers des documents ou photographies anciennes de vues du quartier (avant 1960) nous serions très heureux de pouvoir les numériser si vous aviez la gentillesse de nous les confier quelques jours.

Merci de nous contacter par mail à l'adresse : contact@saint-simon-environnement.org.

Assemblée Générale de St-Simon Environnement

L'Assemblée Générale de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 9 mars à 18 h 30, salle associative place de l'église.

L'ordre du jour comprendra : la présentation des rapports moraux et financiers de 2019, puis l'élection des membres du bureau de l'association.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau et participer activement à nos actions, merci de nous envoyer un mail de candidature.

PROCHAINES RÉUNIONS

Bureau de St-Simon Environnement à la salle associative de la place de l'église : **lundi 3 février 2020 à 20 h 30**

Adhésion à l'association

Cette année, St-Simon Environnement vous permet de régler votre cotisation (10 € par famille) par paiement avec votre carte bancaire, directement à partir du site internet :

<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou, plus traditionnellement en renvoyant le coupon ci-dessous :

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement,
Centre d'animation, 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels: _____

Adresse postale : _____

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de février-mars 2020

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 9 mars à 18 h 30, salle associative place de l'église.

L'ordre du jour comprendra : la présentation des rapports moraux et financiers de 2019, puis l'élection des membres du bureau de l'association.

Compte tenu du contexte d'épidémie, nous avons décidé de supprimer la partie apéritif de l'AG pour limiter les risques au maximum. Nous en sommes désolés et nous espérons pouvoir vous proposer un moment de convivialité avant l'été ou en septembre, lorsque le problème du coronavirus sera résolu.

Nous vous rappelons les consignes actuellement en vigueur : ne pas se serrer la main, ni s'embrasser.

Sont actuellement candidats pour l'élection du bureau :

ALEYSSON Jeanine	ARNAUD Gérard	BARBERO Thierry	BERKMAN Ingrid
CALES Gilbert	FOSSAT Jacqueline	FRASSATI Patrick	GEOFFROY Yves
GOS Sandrine	HERBACH Michel	LAPORTE Yvon	LEFEVRE Bruno

Seules les personnes à jour de leur cotisation pourront participer aux votes, et il sera possible de régler la cotisation sur place.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Élections municipales

Les 15 et 22 mars, nous élirons la nouvelle équipe municipale qui dirigera la ville et la Métropole pour 6 ans.

En collaboration avec le Collectif de Défense, nous avons envoyé une lettre aux candidats afin qu'ils se positionnent sur des sujets intéressant St-Simon.

Nous avons rencontré 6 candidats : P. Cohen, A. Maurice, J.L. Moudenc, N. Pellefigue, Q. Lamotte et F. Biasotto, qui nous ont accordé en moyenne 2 heures de discussions autour des questions écrites que nous leur avons fait parvenir.

Nous avons pu en amener certains sur le site du 17 rue Réguelongue afin de les sensibiliser à ce patrimoine en danger. Notre souhait serait que le bâtiment principal accueille la mairie de quartier qui est bien trop à l'étroit place de l'église et qu'un parc soit aménagé sur une grande partie de cette parcelle de 4100 m².

Tous ont reconnu le caractère patrimonial remarquable de cette maison qui est à l'abandon depuis plusieurs années. Espérons que l'équipe élue la protégera.

Notre association souhaite observer la neutralité vis à vis de l'élection, et nous vous invitons à lire notre liste de questions ainsi que les réponses écrites qui nous sont déjà parvenues : <https://www.saint-simon-environnement.org/elections/>.

Nous avons noté que plusieurs habitants du quartier sont présents sur des listes pour les municipales.

Atelier déplacements

Plusieurs points ont été présentés par les services de la Métropole lors de la réunion de l'atelier Déplacements qui a eu lieu le 2 mars :

Feux rouges 'récompense' route de St-Simon : un technicien a expliqué que la nuit, ces feux sont en permanence au rouge et passent au vert si le véhicule respecte le 50 km/h. Plusieurs personnes ont témoigné de dysfonctionnements dans ce système et ont proposé l'installation de feux qui passeraient au rouge en cas de vitesse excessive. Ce dernier système ne serait pas autorisé, d'après le technicien.



La Métropole souhaite favoriser la mise en place de ce système de ramassage scolaire à pied.

Elle fournit des objets (gilets, brassards) et peut installer des panneaux matérialisant les lieux de rencontre des enfants.

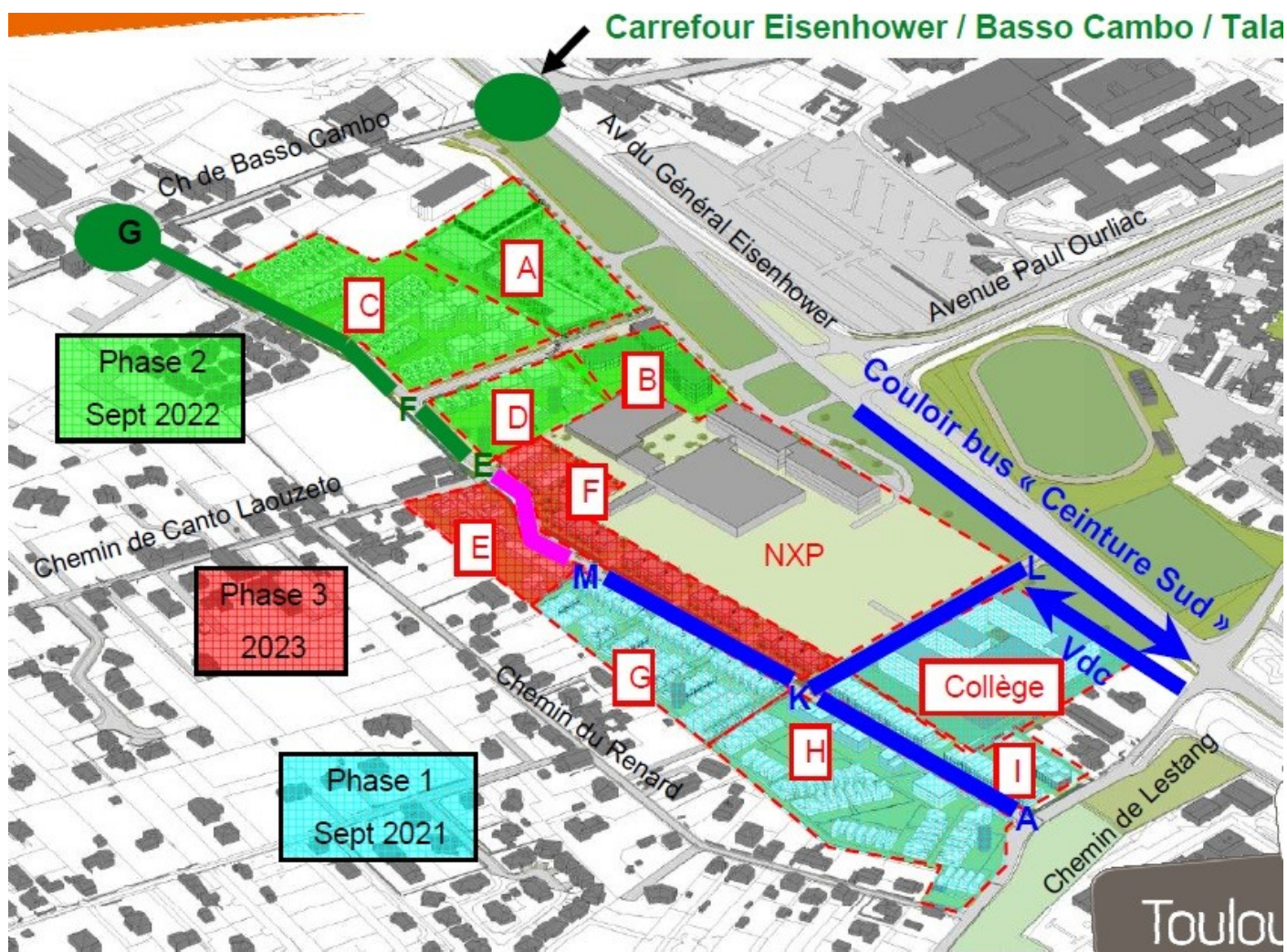
Pour la nouvelle école de Canto Laouzeto, un trottoir va être aménagé avant la rentrée, entre le chemin du cimetière et l'école. Voilà une excellente opportunité pour développer un circuit de Pédibus.

Si des parents souhaitent tenter l'expérience, voici l'adresse mail de la personne qui est responsable du Pédibus à la Métropole : pedibus@toulouse-metropole.fr

Vous pouvez également retrouver une présentation du Pédibus sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/ecoles-et-colleges/pedibus/>

Aménagements de la voirie du projet «Nuances» de Vinci (terrains de NXP).

Le calendrier de la future voirie principale (Basso-Cambo/Lestang) a été précisé lors de la réunion. La route sera réalisée en trois étapes de 2020 à 2023.



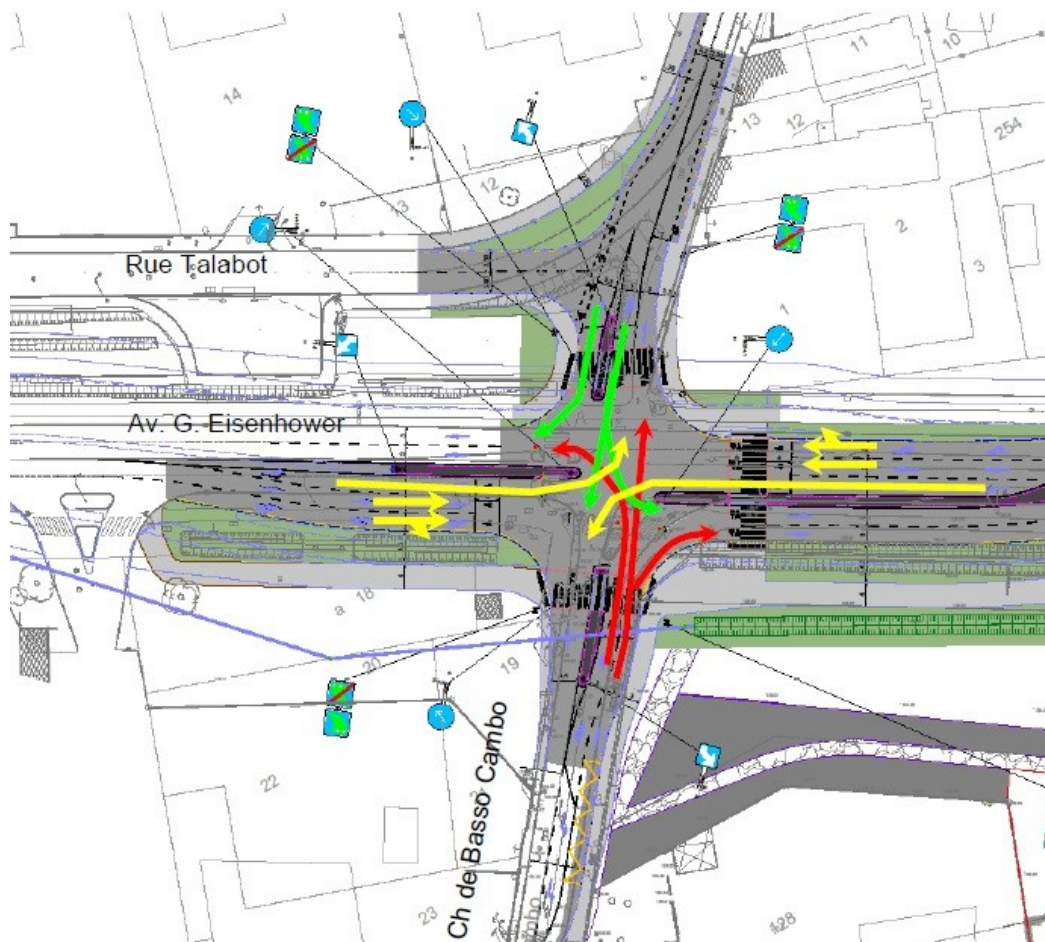
Rappel : le chemin de Canto Laouzeto ne sera relié à la nouvelle voie que par un piétons/cycles, afin d'éviter de créer un shunt vers Eisenhower.

Rond-point Basso-Cambo :

Le rond-point en galets (rond vert G sur le plan) sera remplacé par un feu tricolore (mise en service prévue en septembre 2022).

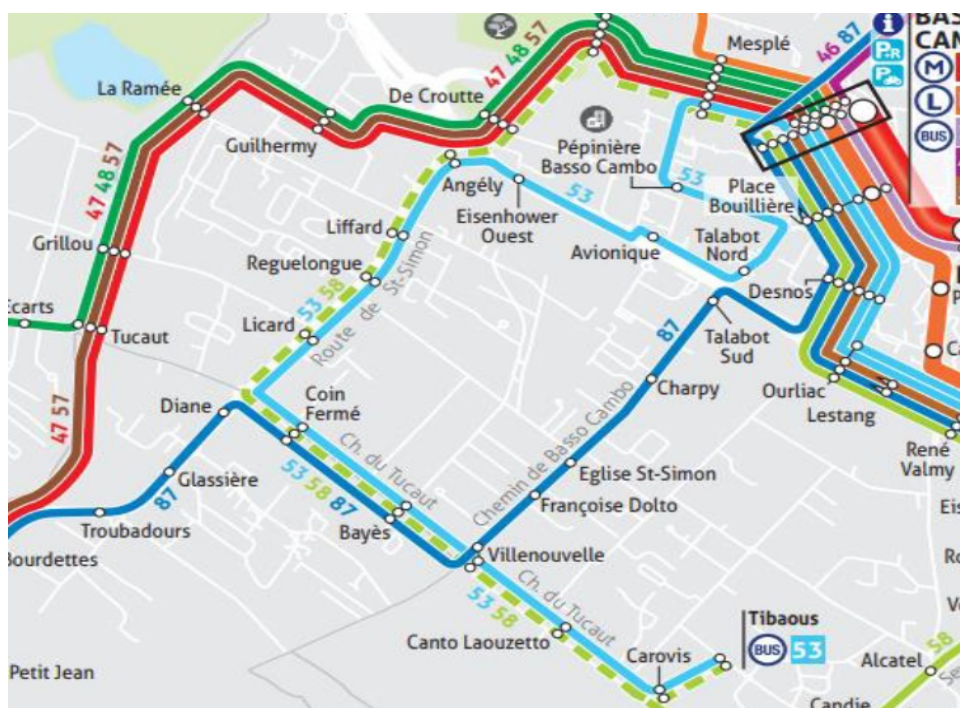
Carrefour Basso/Eisenhower :

Ce carrefour sera réaménagé avec des feux pour permettre de traverser Eisenhower et de rejoindre l'Arc-en-Ciel (mise en service prévue en septembre 2022).



Tisseo :

Une représentante de Tisseo a présenté l'état des lieux en matière de desserte du quartier puis a détaillé les projets de Tisseo pour les années qui viennent.



Tisseo a bien étudié les contributions qui lui ont été fournies par le Collectif de Défense de St-Simon, mais nous n'avons pas eu l'impression qu'il en avait été beaucoup tenu compte.

Un nouveau Lineo N°11 sera implanté en 2021. Il empruntera la voie en site propre du canal de St-Martory et utilisera des bus à soufflets à grande capacité.

Une ligne « Express » Muret-Basso sera créée (voir plus bas). Elle ne concernera le quartier que lors de son passage sur Eisenhower.

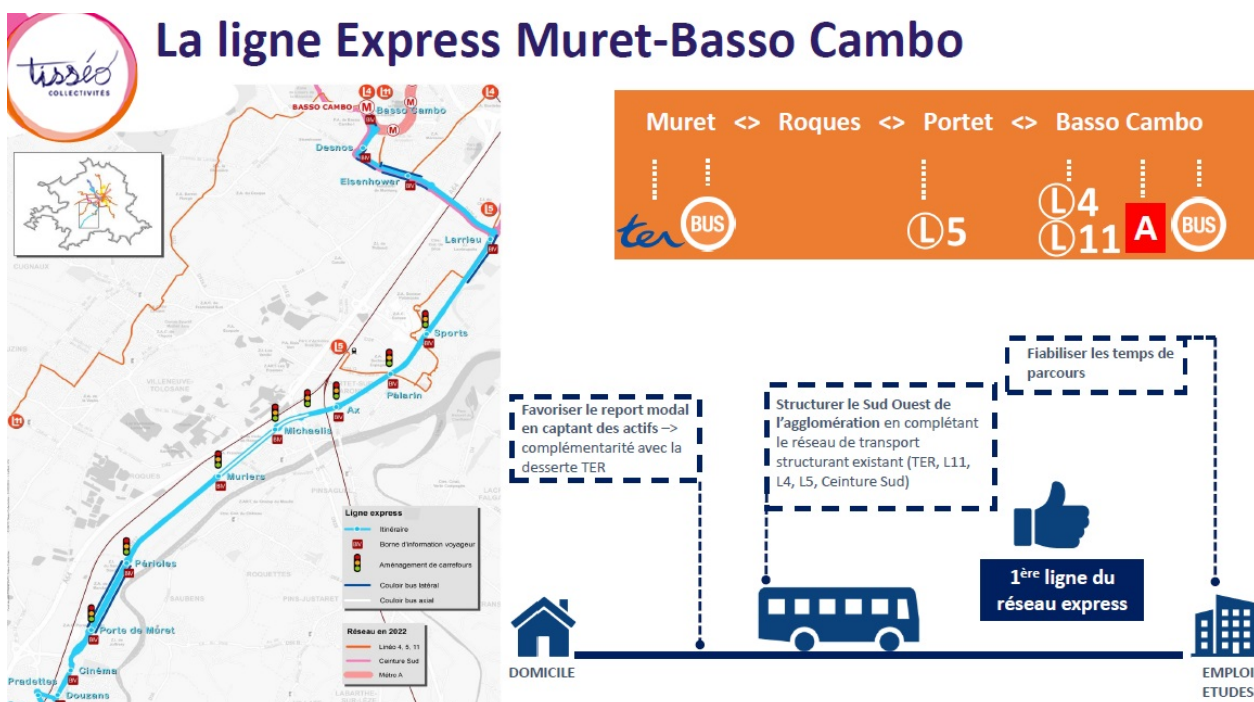
Au total, on se rend compte qu'aucune amélioration n'est proposée pour les habitants de St-Simon, hormis ceux qui habitent à Guilhermy qui bénéficieront du Lineo 11 qui offrira des cadencements et des horaires améliorés.

Dans le centre de St-Simon, toujours rien de mieux, hormis la ligne qui passe ch de Basso-Cambo.

Nous avons demandé que Tisseo mette en place des bus à capacité réduite entre Guilhermy et la route de Seysses ou le collège, en passant par la place de l'église et Réguelongue. Refus de Tisseo qui ne veut toujours pas essayer d'adapter son offre aux rues de St-Simon.

Pourtant, des personnes dans la salle ont témoigné de la présence de ce type de matériel à Rangueil. C'est donc possible.

On nous a également présenté les actions de Tisseo en matière de covoiturage, mais cela ne concerne pas le quartier.



Urbanisme



10 rue Dhuoda : dépôt par Green City d'un permis pour 18 logements sur un terrain de 3458 m² (6 T2 et 12 T3).

Le promoteur a modifié son projet initial pour mieux s'intégrer au quartier.



24 rue Bayes : dépôt d'un permis pour 4 maisons individuelles qui sortiront ch du Prilloume.

Et aussi, des dépôts de permis pour une maison au :

- 39 ch du Renard
- 48 ch du Renard
- 8 ch de Canto Laouzeto
- 55 route de Seysses
- 22 rue du Prilloume

Comme nous l'avions présagé lors de notre dernier numéro, le permis de collectif du 32-36 impasse de Guilhermy a été rejeté.

Il semble bien que les mesures prises pour contrôler la densification du quartier portent leurs fruits. Nous observons également le retour de projets de construction de maisons individuelles qui avaient quasiment disparu de St-Simon.

Pourvu que ça dure...

17 rue Réguelongue



Nous avons profité de la venue de plusieurs candidats aux municipales pour mettre l'accent sur ce patrimoine à préserver.

Nous avons envoyé le 27 février un courrier au maire en exercice afin que la mairie préempte ce bien si une vente se produisait :

En voici un extrait :

« Cette demeure caractéristique du quartier mérite à notre sens d'être protégée et son parc pourrait constituer un poumon vert à 100 mètres de la place principale de l'église (voir pièces 3, 4 et 5).

Nous avons imaginé que la bâtisse pourrait recevoir la mairie annexe qui est à l'étroit dans ses locaux actuels.

Un parking d'une quinzaine de places devant cette maison pourrait être également aménagé afin de faciliter l'accès aux commerces de la place de l'église et de la rue Réguelongue.

De nombreux habitants du quartier sont très attachés à cette maison qui témoigne du patrimoine architectural toulousain du 19^{ème}. Le quartier n'est pourvu que d'un seul espace vert ouvert au public, situé devant l'école Paul Bert et sa superficie ne dépasse pas 1500 m².

Il y aurait ici une occasion de créer un espace vert de 2500 m² qui offre l'avantage d'être déjà pourvu en arbres de haute tige. »

Bourse aux vélos

Message du Comité des Fêtes de St-Simon :



Vous voulez vendre votre ancien vélo, la trottinette que n'utilise plus votre enfant ou acheter un vélo d'occasion pour redécouvrir ce mode de déplacement propre et excellent pour la santé,

Le Comité des Fêtes de Saint-Simon vous donne rdv pour la première **BOURSE AUX VELOS** Dimanche 29 mars de 9h à 13h, Place Tibaous.

Venez nombreux et faites le savoir autour de vous !

Accès à l'école provisoire Canto Laouzeto

L'accès en voiture par la future rue « Vinci » depuis Basso-Cambo ne sera effectif qu'à partir de septembre 2022.

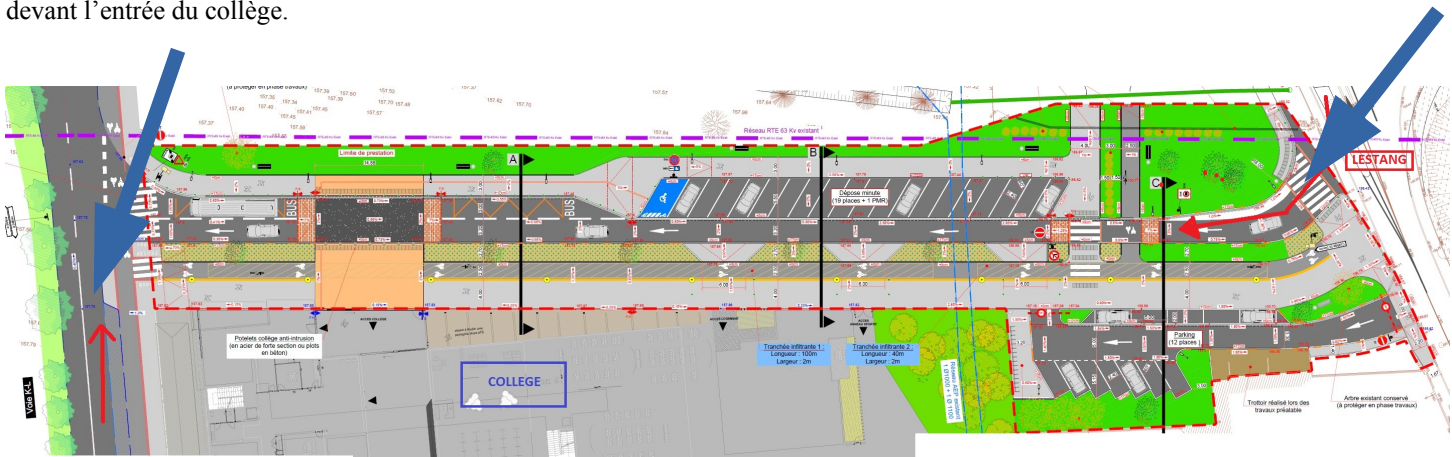
Un chemin piétonnier de 3m de large sera aménagé pour septembre 2020 entre le rond-point de Basso et l'école.

Un trottoir sera créé sur le chemin de Canto Laouzeto entre le chemin du cimetière et l'école.

L'accès des véhicules automobiles par Canto est encore en cours d'étude. Il sera probablement nécessaire de passer une partie de Canto et du Renard en sens unique, pour sécuriser l'accès des enfants et parents et créer trottoirs et si possible piste cyclable.

Accès au collège St-Simon 1

En septembre 2021, le collège nommé provisoirement St-Simon 1 ouvrira ses portes. L'accès se fera par un sens unique à partir du ch de Lestang en venant d'Eisenhower. Il sera aussi possible d'y accéder par la nouvelle rue qui rejoindra Eisenhower (mais ne passe pas devant l'entrée du collège).



Nous sommes dans l'attente de la réunion avec le Conseil Départemental 31 qui traitera de la carte scolaire. Nous serons très vigilants sur les proportions d'élèves de St-Simon et de La Reynerie qui seront définies par cette nouvelle carte scolaire.

Vélos Indigo



Face au refus du Maire d'implanter des stations Vélo-Toulouse à St-Simon avant la fin du contrat qui lie la ville à JC Decaux en 2022, notre ami Serge Escartin (un fondateur du Collectif et membre de SSE) ne s'est pas résigné et a contacté la société Indigo, afin d'étudier la possibilité d'installer ces vélos dans le quartier.

Suite à enquête, la société Indigo Wheel s'est montrée intéressée, 3 emplacements ont été définis (Tibaous, Eglise et Guilhermy) et le démarrage du service devrait se faire en mars.

Aménagements à Guilhermy

Nous avons participé à une réunion sur l'OAP Guilhermy à laquelle étaient également 2 représentantes de la FCPE Guilhermy.

Cette rencontre que nous demandons depuis plusieurs années, avait pour objet de faire le point sur les aménagements autour de l'école et sur les éventuelles modifications qui seraient souhaitables lors de la future modification du Plan d'Urbanisme nommé PLUi-H.

Les constructions proches de l'école seront livrées à partir de juin 2020 et la plupart seront terminée en décembre. Ce sont donc plus de 400 logements qui amèneront autour de 1000 habitants supplémentaires à très courte échéance.

Commerces :	
--------------------	--

Sont prévues 4 cellules commerciales en pied de l'immeuble le plus proche de l'école, pour un total de 300 m².

Le représentant du service « commerces » de la mairie a seulement évoqué une activité autour du yoga et du bien-être pour un de ces locaux, mais rien n'est encore défini pour les autres.

Nous avons réaffirmé notre souhait de voir un commerce de type boulangerie qui offrirait un lieu de convivialité où les habitants puissent s'asseoir pour consommer une boisson.

De même, la création d'une salle municipale prêtée aux associations, telle qu'il en existe place des Tibaous et place de l'église, nous semble indispensable si on veut créer du lien entre les habitants de ce véritable nouveau quartier.

Modifications des zonages :

Nous avons demandé que les hauteurs de construction possibles soient revues à la baisse sur les zones Pedrico, Harchenko, début du chemin de Guilhermy et ch Licard.

Dans ces zones où aucun bâtiment ne dépasse un étage, le PLUi-H permettrait de réaliser des constructions de 3 ou 4 niveaux qui auraient de fortes répercussions sur le voisinage.

Le service de la Métropole va travailler sur les propositions de changement que nous avons faites et nous devons nous revoir en avril.

Parking :

Nous avons insisté sur la problématique des parkings à Guilhermy qui va s'accroître avec l'arrivée des 430 logements en construction qui ne sont équipés que de 480 parkings. Nous craignons que le parking de l'école soit très vite rempli.

La Métropole envisage d'aménager une nouvelle zone de parking le long de la voie de bus.

La signature de la convention avec Resid-Home devrait aider aux heures d'entrée à l'école.

Plantation d'arbres



Le 12 mars, une plantation aura lieu rue Tino Rossi en présence d'une classe de CE2 de Guilhermy et des élus.

Cette opération fait suite au travail de recensement des sites possibles de plantation réalisé par le Collectif de Défense du quartier.

Histoire du quartier

Suite à notre appel aux détenteurs d'anciennes images et photos du quartier, nous avons déjà reçu plusieurs documents et nous remercions beaucoup les personnes qui nous les ont envoyées.

Nous allons ouvrir une rubrique dédiée à ces photos sur notre site internet, mais en voici déjà quelques unes :





Ecole des filles 1947-1948 à St-Simon

Si vous faites du rangement dans votre grenier, pensez à regarder si vous n'avez pas des vieux documents tels que photos, publicités, plans cadastraux anciens, etc. Merci d'avance.

Notre adresse : contact@saint-simon-environnement.org

PROCHAINES RÉUNIONS

Bureau de St-Simon Environnement à la salle associative de la place de l'église : **lundi 6 avril 2020 à 20 h 30**

Adhésion à l'association

Cette année, St-Simon Environnement vous permet de régler votre cotisation (10 € par famille) par paiement avec votre carte bancaire, directement à partir du site internet :

<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou, plus traditionnellement en renvoyant le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque :

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement,
Centre d'animation, 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels: _____

Adresse postale : _____

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN d'avril 2020

Madame, Monsieur,

Nous reprenons la parution de notre bulletin, bien que nous n'ayons pas cessé notre activité durant le confinement, comme vous avez pu le constater avec l'envoi de simples mails qui nous ont permis de vous informer rapidement sur des problématiques du quartier, telles que l'installation du centre Covid ou la réouverture de la Poste.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue avant le confinement, voici la liste des membres du bureau de St-Simon Environnement. Une réunion de bureau a eu lieu le 10 avril en audio-conférence, ce qui a permis d'attribuer les diverses fonctions des bénévoles :

Président	BARBERO Thierry	Vice-Présidente	GOS Sandrine
Secrétaire	HERBACH Michel	Secrétaire Adjointe	BERKMAN Ingrid
Trésorier	ARNAUD Gérard	Trésorier Adjoint	GEOFFROY Yves
Membres du bureau	ALEYSSON Jeanine	CALES Gilbert	FOSSAT Jacqueline
	FRASSATI Patrick	LAPORTE Yvon	LEFEVRE Bruno

Je félicite et remercie les membres du bureau qui ont décidé de continuer à s'investir pour le quartier et je souhaite la bienvenue à Sandrine et Ingrid qui ont décidé de nous rejoindre.

Nous espérons que vous n'avez pas été touchés, ni vous ni votre famille et même si notre quartier et notre ville n'ont pas été atteints autant que d'autres régions, il convient de rester très prudents.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Assemblée Générale du 9 mars 2020

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue à la salle de l'église avant la mise en place des mesures de confinement. Rétrospectivement, nous sommes très heureux d'avoir pris la décision d'annuler le moment de convivialité prévu autour d'un verre et d'un buffet campagnard qui auraient pu nous faire courir des risques.

Ce n'est, nous en sommes persuadés, que partie remise et nous espérons bien pouvoir fêter dignement les 30 ans de l'association en 2021 dont les statuts ont été déposés le 12 avril 1991, sans être obligés d'utiliser une paille à travers un masque pour boire du champagne !

Une soixantaine d'adhérents a participé à l'AG.

Le Maire de quartier Romuald Pagnucco nous a fait l'amitié de participer à la totalité de l'AG et a prononcé quelques mots pour évoquer son expérience sur le quartier au cours des six ans du mandat qui devait se terminer fin mars, comme tout le monde le pensait à cette époque.

Il a insisté sur la très bonne collaboration qui s'est mise en place avec St-Simon Environnement pour tenter de résoudre les problèmes du quartier.

Nous avons salué son implication permanente pour le quartier dans cette fonction de Maire de quartier souvent difficile.

Le Président a présenté les actions de l'association en 2019 au cours du rapport d'activité qui a été voté à l'unanimité.

Le Trésorier a ensuite fait le point sur la situation financière de l'association lors de la présentation du rapport financier pour lequel quitus lui a été donné à l'unanimité.

Enfin, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection des candidats au bureau qui ont été élus à l'unanimité moins une abstention.

Quelques adhérents sont intervenus pour témoigner ou donner leur avis notamment sur les équipements scolaires, les transports, la circulation, l'urbanisme.

Une intervention a porté sur la mise à disposition des réponses des candidats des 6 listes municipales « principales » vers des habitants qui n'ont pas accès au site Internet de l'Association, cette personne a proposé de faire des tirages papier qu'elle diffuserait et mettrait à disposition dans la salle associative de la place de l'église.

Vous pourrez retrouver en pièce jointe le document qui a été projeté lors de l'Assemblée Générale.

Activité de St-Simon Environnement durant le confinement

Nous avons considéré qu'il était de notre responsabilité de nous impliquer encore plus dans la vie du quartier.

Ainsi, nous avons :

- Réalisé un appel aux bonnes volontés pour aider au ravitaillement de personnes du quartier qui seraient dans l'impossibilité de se déplacer. Nous avons été très heureux de constater qu'une douzaine de personnes se sont proposées immédiatement au cas où des besoins se feraient sentir.
Nous n'avons pas eu de demande, ce qui prouve la solidarité qui existe dans le quartier entre voisins ou amis.
- Aidé à l'installation matérielle des médecins qui ont ouvert le Centre Covid place de l'église. Là encore, suite à un appel à nos adhérents, nous avons pu fournir un ordinateur portable, une imprimante et des paravents pour créer des box dans la salle associative.
St-Simon Environnement a même commandé une imprimante neuve qui aurait été prêtée aux médecins si le centre Covid avait été ouvert plus longtemps.
Ce centre a fermé pour être regroupé avec celui des Pradettes, car (et il faut s'en réjouir) la vague de cas annoncée n'est pas arrivée jusqu'à nous.
Une fois encore, les habitants ont répondu présent.
- Intercédé auprès de la mairie pour qu'elle mette tout son poids afin d'obtenir l'ouverture, même en mode dégradé, de la Poste de St-Simon. Il faut remercier Mme Daydé, notre correspondante à la Démocratie locale, qui a usé de sa persuasion pour obtenir une réouverture qui avait été au départ refusée par la Poste à cause de problèmes d'effectifs présents.
Tous les services n'ont malheureusement pas repris, mais au moins les personnes qui devaient absolument accéder au guichet financier ont pu le faire.
Nous vous rappelons les horaires : du **Mercredi 22/04 au jeudi 30/04 inclus de 9H30 à 13H**.
Fermeture samedi 25/04 et 02/05 et à **partir du 04/05**, St Simon sera fermé pour ré ouvrir Lafourquette.
- Relayé par mail auprès des adhérents les informations importantes qui nous étaient communiquées par la mairie ou d'autres sources.
Vous êtes nombreux à avoir apprécié de recevoir ces informations et nous vous remercions des encouragements que vous nous avez fait parvenir.

Élections municipales

Suite au confinement, c'est l'incertitude la plus grande qui règne au niveau des élections municipales. En effet, si le 2ème tour qui est toujours annoncé le 21 juin, ne peut pas se tenir, il y a fort à parier que l'élection doive être entièrement recommencée à l'automne.

Dans les deux cas, les résultats du 1er tour nous permettent d'imaginer que les deux finalistes têtes de liste seront JL Moudenc et A. Maurice.

Vous pouvez toujours retrouver les réponses de ces deux candidats à nos interrogations précises sur St-Simon sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/elections/>

Dans l'hypothèse très probable de fusion de certaines listes, nous envisageons, dès que les dates de l'élection seront validées, de ré-interroger les candidats sur les sujets les plus importants pour l'avenir du quartier que sont l'urbanisation, les déplacements, etc...

Atelier déplacements

A cause du confinement, la réunion du mois d'avril avec les services techniques de la Métropole a été annulée.

Néanmoins, les études continuent et une réunion du groupe de travail va être organisée très bientôt, en présentiel ou en audio s'il n'est pas possible de se réunir.

Dans les priorités : l'aménagement de l'accès à l'école Canto Laouzeto.

Ecoles

Canto-Laouzeto :

Le rectorat prévoit au 1er septembre 2020 l'ouverture de 2 classes en maternelle pour 46 enfants et l'ouverture d'une classe de CP qui pourra passer à 2 si les effectifs le nécessitent.

Etant donné les problèmes d'accès en voiture qui ne seront probablement pas résolus en septembre, cette ouverture d'envergure limitée est plutôt une bonne chose.

Guilhermy :

Pas de changement prévu : 6 maternelles et 10 élémentaires. Il reste éventuellement 1 salle (salle des profs) pour réaliser une classe supplémentaire si besoin.

Le retard prévisible dans la livraison des 430 logements en chantier à Guilhermy permettra peut-être de ne pas utiliser cette salle cette année.

Paul Bert :

Pas de changement prévu : 5 maternelles et 15 élémentaires, soit un groupe scolaire de 600 élèves, c'est la jauge du futur collège !

Tibaous :

Pas de changement prévu : 7 maternelles et 12 élémentaires, soit un groupe scolaire de 530 élèves, c'est beaucoup, là encore.

Urbanisme

Suite au confinement, le service de l'urbanisme ne fonctionne plus, donc nous n'avons pas de nouvelles d'éventuels nouveaux projets sur le quartier.

De même, la totalité des chantiers en cours a subi un coup d'arrêt, pour le plus grand calme des riverains.

Néanmoins, nous avons constaté une reprise de l'activité sur certains chantiers, comme chez Vinci ch de Guilhermy ou encore au 100ter route de St-Simon où la destruction de la végétation a déjà commencé.



Informations pratiques

Déchetterie de Monlong :

Plusieurs personnes nous ont questionnés sur à ce sujet. Voici la réponse officielle du service concerné à la Métropole :

« S'agissant des déchetteries de Toulouse, ainsi que celles de Cugnaux et Blagnac, elles ont été maintenues ouvertes mais uniquement pour les cas d'une absolue nécessité. En effet, il est demandé aux habitants de Toulouse Métropole de garder leurs encombrants et déchets verts durant la période de confinement. »

Par contre, sur le site du Gouvernement dédié au Covid (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), on peut lire :

Si votre déchetterie reste ouverte, vous pouvez vous y rendre, muni de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

Bref, c'est autorisé, il ne faut pas y aller toutes les 5 minutes évidemment, mais on ne peut pas vous verbaliser. Nous sommes plusieurs au bureau de SSE à avoir testé, et nous vous confirmons que c'est géré avec sérieux.





Bricolage :

Après avoir rouvert les *drive*, Castorama Portet et Leroy-Merlin Roques ont rouvert leurs magasins avec des horaires réduits (10h-17h et 10h-18h). Le nombre de clients en même temps dans le magasin est limité, donc mieux vaut s'y rendre tôt.

Il en est de même pour la cour des matériaux qui reçoit sur rendez-vous.

Enfin, Jardiland route d'Espagne propose un drive mais également un accès au magasin en appliquant les gestes barrières, ce qui peut être utile en période de semis pour le potager.

Sécurité dans le quartier

Attention : malgré le confinement, les cambrioleurs sévissent à St-Simon.

On nous a signalé un cambriolage en plein jour ch du Loup, dans une maison qui était portant occupée.

Soyez sur vos gardes !

Plantations d'arbres



5 qui travaillent et 10 qui soutiennent diront certains, mais parmi les jardiniers, on reconnaîtra Chantal, Serge, Jean-Michel, R. Pagnucco et JL. Moudenc.

C'était le jeudi 12 mars, un dernier moment un peu hors du temps où nous avons participé à la plantation d'arbres à Guilhermy dans le cadre de l'opération de verdissement du quartier menée avec Mme Chaumette, adjointe aux espaces verts et initiée par le Collectif de Défense.

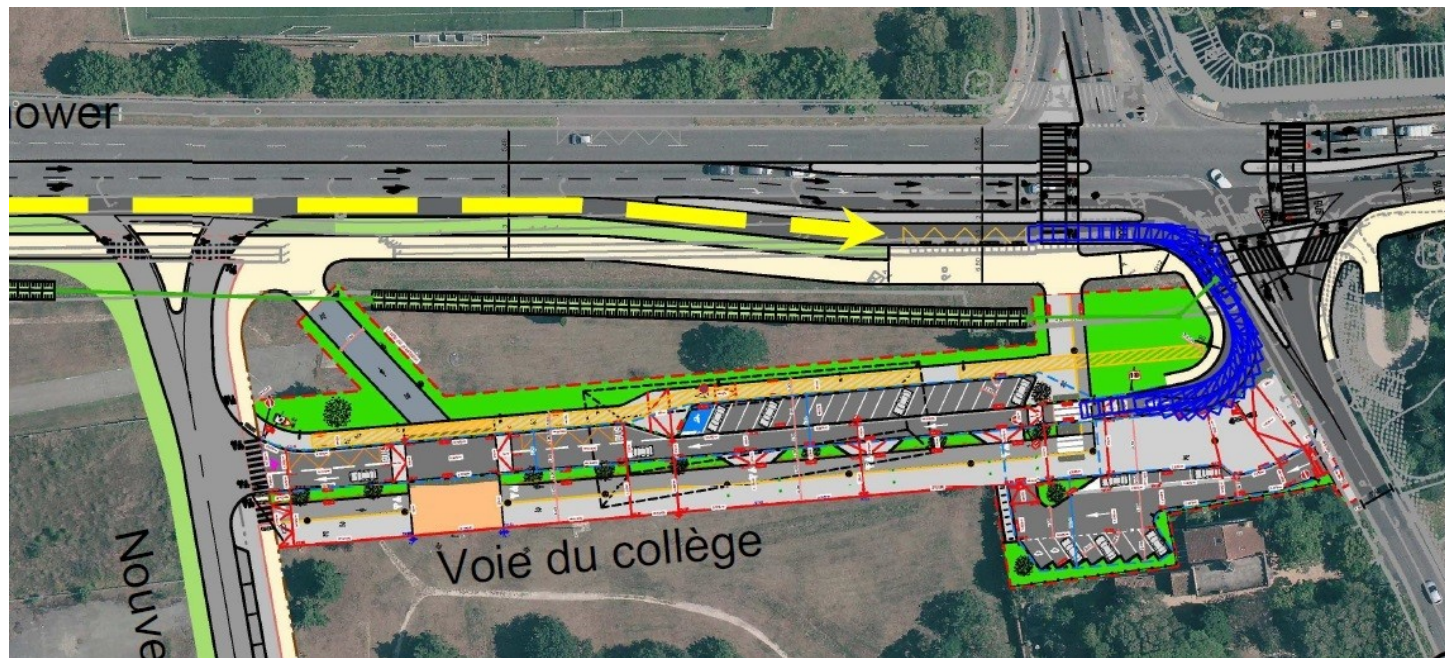
Avec le recul, nous nous disons que c'était le bon temps. Même s'il fallait déjà appliquer la « distanciation sociale » et ne pas serrer la main ou s'embrasser, la vie était quand même plus légère.

Vivement la découverte d'un vaccin, que nous puissions recommencer à planter des arbres avec les élus...(c'est plus facile, car les trous sont réalisés au préalable par les hommes en jaune).

Accès au collège St-Simon 1

En septembre 2021, le collège nommé provisoirement St-Simon 1 ouvrira ses portes. L'accès se fera par un sens unique à partir du ch de Lestang en venant d'Eisenhower.

A cette occasion, le Bd Eisenhower sera modifié comme vous pouvez le voir sur le schéma ci-dessous :



Histoire du quartier

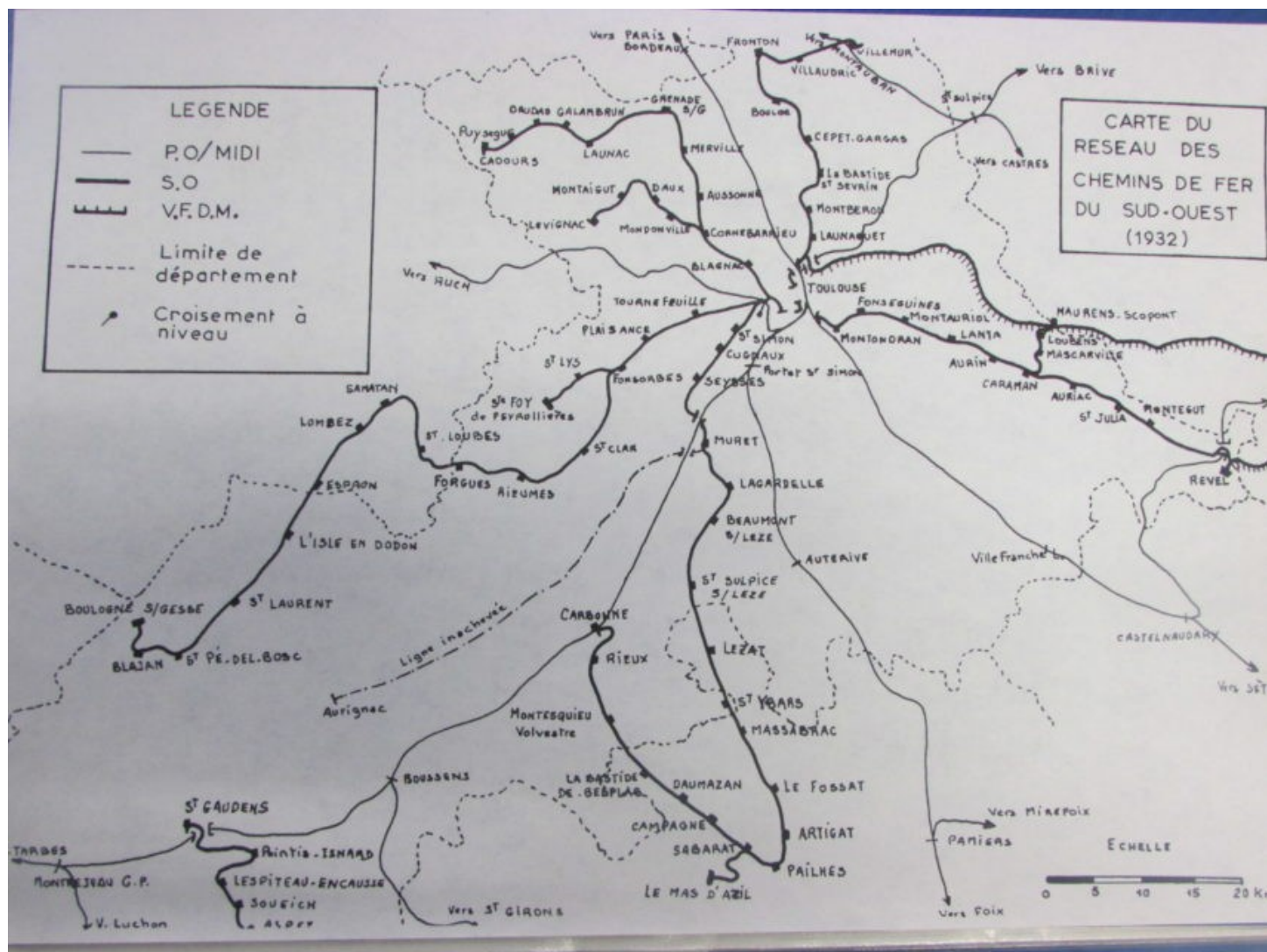
Vous avez probablement déjà remarqué tout près de l'école Paul Bert, l'ancienne gare de St-Simon reconvertie en habitation. Sur la photo ci-dessous, confiée par une adhérente, on la reconnaît bien. Par contre, les alentours ont bien changé...

Imaginons un instant si on avait conservé cette voie ferrée qui traversait le terrain de Cap Gemini et permettait de rejoindre « le centre ville ».

Il aurait été facile aujourd'hui d'y créer un moyen de transport rapide et écologique...Dommage.



Quant au réseau de chemin de fer de 1932 qui passait à St-Simon, en voici la carte ci-dessous :



Si vous faites du rangement dans votre grenier, pensez à regarder si vous n'avez pas des vieux documents tels que photos, publicités, plans cadastraux anciens, etc. Merci d'avance.

Notre adresse : contact@saint-simon-environnement.org

Alerte au Paysandisia Archon à St-Simon !!!

Il est arrivé depuis un moment à St-Simon, en provenance d'Amérique du Sud, via la côte d'azur où il a fait des ravages.

Ce papillon du palmier pond ses œufs (on dirait des grains de riz) sur toutes les espèces de palmiers, et ensuite des chenilles vont naître et s'introduire dans le palmier qu'elles vont dévorer consciencieusement.

Si votre palmier présente des feuilles coupées net en éventail, ou percées à « la mitraille » comme ci-contre, une inspection s'impose.

L'indice suivant facile à repérer est un genre de bourre qui se trouve sur le tronc du palmier (il s'agit des déjections de la chenille).

Dans ce cas, il est peut-être déjà trop tard, même si votre arbre semble encore vert.



Voici les gros vers qui sont en train de boulotter votre arbre.

Ils mesurent entre 8 et 10 centimètres de long, sont gros comme un doigt et dotés d'un appétit redoutable. Ils sont bien entendu invisibles depuis l'extérieur puisque bien protégés dans leurs galeries, hors de portée des insecticides et autres oiseaux.

Comment s'en débarrasser ?

Certains prétendent qu'il faut pulvériser des millions de vers microscopiques appelés « nématodes » qui sont des parasites de ces chenilles. En préventif, il faut pulvériser un genre de glu qui empêche le papillon de pondre.

Mais malheureusement, quand l'arbre est bien infesté et que les vers ont atteint le cœur, il reste la scie et la plantation d'un arbre qui ne soit pas un palmier.



PROCHAINES RÉUNIONS

Dès que possible...

Adhésion à l'association

Cette année, St-Simon Environnement vous permet de régler votre cotisation (10 € par famille) par paiement avec votre carte bancaire, directement à partir du site internet :

<https://www.saint-simon-environnement.org/agro-environnementale/adhesion/>

Ou, plus traditionnellement en renvoyant le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque :

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

**Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement,
Centre d'animation, 10 chemin de Soiffard 31100 Toulouse**

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels: _____

Adresse postale : _____

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de mai 2020

Madame, Monsieur,

Enfin, la vie « normale » reprend petit à petit, même si les masques et les précautions risquent de nous accompagner durant un certain temps.

Nous ne regretterons ni le stress provoqué par le risque viral, ni la privation de liberté de cette période très particulière, mais peut-être un peu la tranquillité, l'absence de bruit et de pollution, mais aussi la solidarité qui a pu se nouer entre habitants du quartier.

Nous avons pu également constater l'importance vitale de nos commerces de proximité.

Merci à tous nos commerçants qui ont continué à travailler dans de telles circonstances. Il ne faudra pas l'oublier une fois la situation redevenue normale.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

ré-Ouverture des Ecoles

L'école Paul Bert et sa maternelle ouvriront partiellement le 25 mai, alors que les Tibaous devraient ouvrir le 2 juin.

Informations pratiques

#toulouse
MAIRIE DE TOULOUSE

Le site [toulouse.fr](https://infos.toulouse.fr) est actuellement en maintenance.

Retrouvez toutes les informations :

Les sites internet de la Mairie et de la Métropole ont été victimes d'attaques et sont indisponibles depuis le 29 avril, ce qui pose des problèmes pour obtenir des informations.

Vous pouvez obtenir des informations sur le compte Twitter ou Facebook de la mairie, mais aussi sur le site de secours :

<https://infos.toulouse.fr/>

Vous pourrez y trouver par exemple, les modalités concernant les accueils de loisirs et clubs ados pour l'été 2020 :

<https://infos.toulouse.fr/accueils-de-loisirs-et-clubs-ados-ete-2020/>



Le **jardin Pilhak**, qui est situé entre l'école Paul Bert et la rue Réguelongue a rouvert le 18 mai.

A savoir pour les familles, les aires de jeux restent interdites d'accès afin de limiter les contacts et donc la propagation du virus.

La Ramée est également ouvert, avec ces restrictions : les utilisateurs doivent respecter les gestes barrières, les mesures de distanciation physique. Le nombre de personnes autorisé pour une activité est de dix maximum. Les sports collectifs sont interdits.



Le Point Accueil urbanisme situé place des Carmes a rouvert, mais ne reçoit le public que le matin de 9h à 13h.



La salle de St-Simon, comme toutes les autres salles polyvalentes ou salles des fêtes de Toulouse, resteront fermées jusqu'au 1er juin inclus.

Sauf contre-ordre, elles devaient donc être de nouveau accessibles à compter du 2 juin.

Élections municipales



La date du 2ème tour est maintenant annoncée, et sauf rechute sanitaire, vous devriez élire la prochaine équipe municipale le 28 juin.

Au vu des résultats du 1er tour, (Moudenc : 36,18%, Maurice : 27,56%, Pellefigue : 18,53%) seules 3 listes au maximum peuvent participer au scrutin du 2ème tour. La fusion de la liste Cohen (5,66%) avec celle de Maurice a déjà été annoncée, alors que les discussions se poursuivent avec celle de Pellefigue.

La participation au 1er tour n'a été que de 36,66% à Toulouse et St-Simon n'a pas fait mieux, ce qui peut s'expliquer par l'ambiance anxieuse qui régnait alors. Ce chiffre est à comparer aux 52,2% de participation en 2014.

La clef de ce scrutin très indécis se trouvera dans la participation ou non, des nombreux Toulousains qui n'ont pas osé aller voter en mars 2020.

Atelier déplacements

Le pôle territorial a continué de travailler à distance avec le cabinet Urbalink pour poursuivre les études lancées lors des ateliers sur les déplacements qui se sont tenus cet hiver.

Mais n'ayant pas accès au réseau informatique de la Ville, ce travail a été retardé et il n'a pas encore été possible de finaliser les propositions.

Il faudra donc attendre pour pouvoir envisager de nouvelles réunions.

OAP Guilhermy

Là encore, le confinement a bloqué les échanges que nous avons commencé à mener avec la Métropole afin de faire évoluer l'OAP Guilhermy.

Nous avons repris contact avec le responsable de ces discussions qui nous a proposé de les reprendre par visio-conférence durant la deuxième quinzaine de juin.

Travaux à Canto-Laouzeto

Les travaux de réalisation d'un trottoir entre la rue du Cimetière et le ch du Renard débutent le 25 mai et devraient durer 4 mois. Ce trottoir devra permettre un accès sécurisé à la nouvelle école Canto-Laouzeto.

Dons au Secours Populaire



Les 8 et 9 mai, Claire Nison a organisé une collecte de denrées pour répondre à l'appel national du Secours Populaire.

Nous avons relayé cette information et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont apporté des dons remis dès le lundi 11 mai au Secours Populaire.

17 rue Réguelongue



Cette propriété emblématique du quartier et véritable poumon vert de plus de 4000 m² est laissée à l'abandon du fait du retard pris dans le règlement de la succession de sa propriétaire décédée voici 2 ans.

Nous avons alerté les candidats à la mairie sur cette situation et nous espérons que la prochaine équipe municipale fera tout pour acquérir et protéger ce bien.

En attendant, vous avez pu constater que le portail donnant sur la rue était ouvert et qu'une fenêtre du 1^{er} étage était cassée, laissant rentrer la pluie par vent d'autan.

Nous avons constaté à la fin du confinement, que quelqu'un a essayé de protéger l'accès à la propriété au moyen de planches.

Concours photo



Les Petits Reporters de Saint-Simon vous proposent un CONCOURS PHOTO sur le thème "La Nature à Saint-Simon".

Vous avez jusqu'au 15 juillet pour envoyer vos photos à **reporters.saintsimon@gmail.com**

Les meilleures photos seront choisies les Petits Reporters, et paraîtront dans le prochain journal "Le Saint Simonien" qui sortira à l'automne.

Merci de préciser votre nom, la date et le lieu précis (rue) de la prise de vue. (Pas de photos de visage pour des raisons de droit à l'image).

A vos appareils !

PROCHAINES RÉUNIONS

Encore à définir en fonction de l'actualité sanitaire

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de juin 2020

Madame, Monsieur,

Le bureau de St-Simon Environnement s'est réuni le 12 juin en extérieur chez l'un de ses membres. Pour l'instant, compte tenu des contraintes d'utilisation des salles municipales, nous ne pouvons malheureusement pas accueillir d'adhérent lors de ces séances, mais n'hésitez pas à nous contacter par mail si vous avez des questions à nous soumettre : contact@saint-simon-environnement.org

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Elections municipales

En association avec le Collectif de défense du quartier, nous avons rencontré A. Maurice à St-Simon le 18 juin. Suite à la fusion de la liste Archipel avec 2 autres listes, nous avons souhaité connaître les positions définitives du candidat sur les sujets habituels qui nous préoccupent pour le quartier : urbanisation, transports, équipements publics, avenir du 17 rue Réguelongue, etc...

Nous avons demandé que les réponses données au questionnaire envoyé pour le 1er tour soient confirmées ou infirmées et nous les publierons sur notre site internet dès réception.

En ce qui concerne la liste de JL Moudenc, étant donné que la liste est demeurée identique à celle du 1er tour, les réponses données sont toujours d'actualité.

Nous vous rappelons l'importance du vote pour l'élection municipale. Alors, votez pour qui vous voulez, mais votez, et si vous ne souhaitez pas vous déplacer, sachez que les conditions pour rédiger une procuration ont été assouplies :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Horaires de la Poste



Nous sommes intervenus avec le Collectif pour demander une extension des heures d'ouverture de la Poste de St-Simon. Cette demande a été appuyée également par R. Pagnucco.

Nous avons été entendus puisque les nouveaux horaires sont à compter du 23 juin :

- Mardi : 9h-12h et 13h45 -17H
- Mercredi : 9h-12H
- Vendredi : 9h-12h et 13h45-17H

Nous avons appris que **les horaires seront de nouveau étendus la semaine du 29 juin**, mais nous n'en avons pas encore le détail. La Direction de la Poste a expliqué ces horaires réduits par la problématique des gardes d'enfants du personnel lorsque les écoles sont fermées, ce que tout le monde peut comprendre.

École Canto-Laouzeto



L'école devrait ouvrir au 1er septembre avec 2 classes de maternelle et 2 classes de primaire. Elle disposera d'un CLAE et d'une cantine.

Les pré-inscriptions peuvent se faire en ligne ou auprès de l'école P. Bert.

L'inscription définitive se fera auprès du Directeur qui devait être nommé le 19 juin.

Une communication plus détaillée sera menée auprès des parents après l'élection municipale.

Les travaux de création d'un trottoir côté impair du chemin de Canto ont démarré, afin de sécuriser l'accès à l'école. Il ira du ch du Cimetière jusqu'à l'école et sera aux normes PMR, soit 1,41 m de large.

La circulation à double-sens est pour l'instant maintenue.

Les travaux vont durer jusqu'à fin août avec des périodes de blocage total de la rue, hormis pour desservir les propriétés des riverains.

La vieille maison du 106 ch de Canto devrait être acquise puis détruite par la municipalité afin de réaménager le carrefour Renard-Canto et de créer un parking pour desservir l'école.

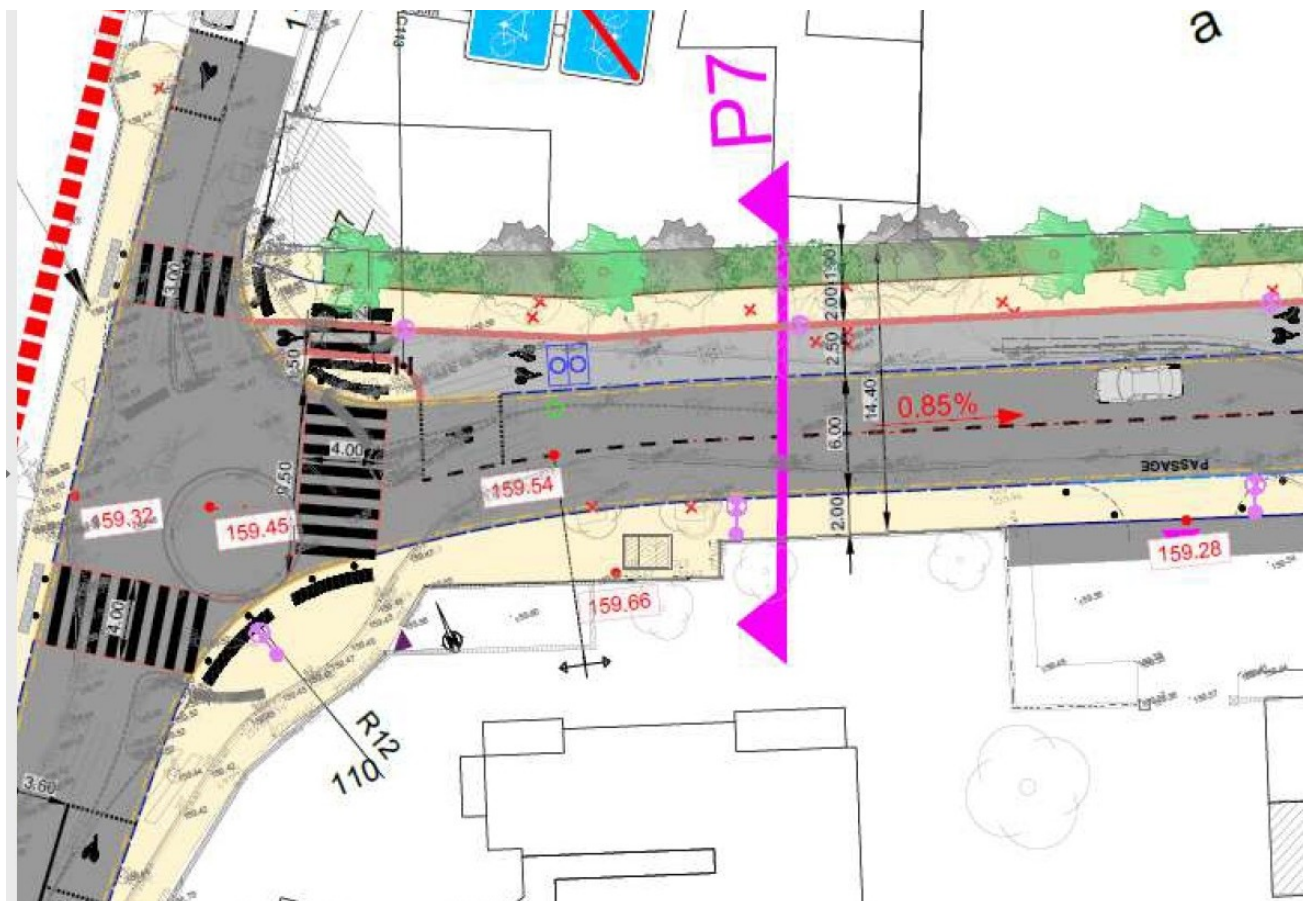
Les discussions sont en cours avec le promoteur qui avait prévu d'y réaliser 4 lots.



Un deuxième accès limité aux piétons et cycles est en cours de réalisation à partir du rond-point du ch de Basso-Cambo. Cette piste cyclable sera supprimée en 2022 lorsque la nouvelle rue qui reliera le ch de Basso au ch de Lestang sera construite.

Une nouvelle piste cyclable sera alors tracée pour rejoindre le collège implanté au bord d'Eisenhower, dont l'ouverture est toujours programmée pour septembre 2021.

La création de cette voie nouvelle qui attirera probablement de nombreux véhicules, va entraîner d'importantes nuisances pour les habitations qui donnaient jusqu'à présent sur le parking de NXP. Une réunion avec l'adjointe à l'urbanisme a eu lieu pour tenter d'obtenir des mesures de protection, mais pour l'instant aucun engagement ferme n'a été pris par la mairie.



En 2022, le rond-point de Basso sera remplacé par un carrefour à feux, comme décrit ci-dessus.

De même, le carrefour Basso-Eisenhower sera réaménagé afin de permettre de traverser Eisenhower en venant de Basso.

Collège Guilhermy



Les études pour la création du 2ème collège se poursuivent au niveau de la Métropole et du Conseil Départemental. Voici où il sera implanté (ouverture rentrée 2022).

OAP Guilhermy

Les travaux de création de la place située à côté du parking de l'école ont débuté.
L'aire de jeux devrait être réalisée plus tôt qu'annoncé, c'est à dire avant la fin 2020.



La convention de mise à disposition du parking d'Appart-City pour la dépose des enfants de l'école Guilhermy a été signée avec la mairie.

20 emplacements seront disponibles de 8h à 9h tous les jours, de 11h à 12h le mercredi en plus du créneau de 8h et le soir de 15h30 à 16h30.

Nous comptons sur le civisme des conducteurs pour ne plus stationner de façon anarchique sur la route maintenant que des places sont disponibles à quelques mètres seulement.

Urbanisme

Confinement oblige, très peu de projets immobiliers nouveaux à St-Simon.

Dans le cadre de la commission d'examen des permis, nous avons donné un avis sur un projet de 25 appartements situé au 352 ch de Tucaut, au fond d'une allée desservant également plusieurs maisons individuelles. Nous ne sommes pas favorables à un tel projet de collectif qui viendrait s'ajouter aux 500 logements en cours de construction ou de livraison à Guilhermy et sur le terrain de NXP.

Nous avons appris par la rumeur St-Simonienne, que 3 propriétés auraient été vendues à un promoteur rue Bayes, près de la résidence Cogedim. Cela représenterait une surface de près de 7000 m² où 42 logements seraient envisagés.

Nous serons bien entendu très attentifs lorsque ce projet nous sera soumis pour avis.

Ces deux projets qui portent sur des terrains qui sont déjà occupés par des maisons montrent bien qu'il faut mettre en place dans le Plan d'Urbanisme, des solutions réglementaires pour éviter des opérations de regroupement de plusieurs propriétés aux fins de construction de collectifs. Nous y travaillons en vue de la prochaine modification du PLUi-H.

Maison de santé



Une grande et bonne nouvelle pour le quartier : des médecins se sont lancés dans la création d'une maison regroupant des professionnels de santé, dont plusieurs médecins généralistes.

Les discussions avec les services de l'urbanisme sont bien avancées et les porteurs du projet sont assez optimistes quand à sa réussite.

Ouverture prévue en 2022. Nous croisons les doigts afin que tous les obstacles administratifs et autres puissent être franchis, pour le bien de tout le quartier.

PROCHAINE RÉUNION

Lundi 6 juillet salle place de l'église à 20h30, si les conditions sanitaires le permettent.

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de juillet 2020

Madame, Monsieur,

Suite à l'élection municipale la nouvelle Maire de quartier de St-Simon a été désignée par JL. Moudenc. Nina OCHOA va donc remplacer Romuald PAGNUCCO pour la gestion de notre quartier et de celui de nos voisins de Lafourguette.

Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue dans le quartier qu'elle connaît déjà bien pour y avoir habité plusieurs années.

Des contacts ont été déjà pris afin d'évoquer les dossiers en cours avec notre nouvelle Maire, et nous l'avons assurée de notre volonté de poursuivre les relations avec la mairie dans un esprit toujours constructif.



Nina OCHOA au Conseil Municipal du 3 juillet 2020



Romuald PAGNUCCO le 11 novembre 2019

Je souhaite enfin remercier en mon nom propre ainsi qu'au nom du Bureau de St-Simon Environnement, Romuald Pagnucco pour tout le travail qu'il a accompli dans le quartier durant 6 ans et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets personnels.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour un nouveau bulletin.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Elections municipales

Dans le quartier St-Simon, la liste de JL Moudenc est arrivée en tête avec un peu plus de 58% des suffrages exprimés.

La participation a dépassé à peine les 40%, comme dans de nombreuses villes du pays.

Urbanisme

Ce mois-ci, la tendance se confirme avec très peu de dossiers de construction déposés : 5 demandes de permis pour des maisons individuelles ont été déposés et un permis pour une maison individuelle a été accordé.

Quant aux immeubles collectifs, nous observons une pause dans les demandes bien que des habitants nous aient signalé des nouveaux projets à l'étude sur le quartier, sans que nous n'ayons pour l'instant des informations précises.

Le seul projet collectif avéré se situe au 352 ch de Tucaut et porterait sur 25 appartements. Des discussions avec le promoteur ont lieu actuellement.

Au niveau des élus, Mme Laigneau n'est plus en charge de la signature des permis de construire qui sont délégués à Mme Marty laquelle aura également pour charge « la Qualité Urbaine ».

Mme Laigneau conserve pour sa part les autres responsabilités au niveau de l'urbanisme, dont les éventuelles modifications du plan d'urbanisme qui pourront nous concerner bientôt.

OAP Guilhermy

Nos réunions avec la Métropole concernant la zone de Guilhermy ont subi la crise sanitaire, puis l'élection municipale.

Nous avons relancé les responsables afin d'essayer de caler une réunion avant le mois d'août.

Collège NXP

Les travaux du collège au bord d'Eisenhower avancent à grands pas.

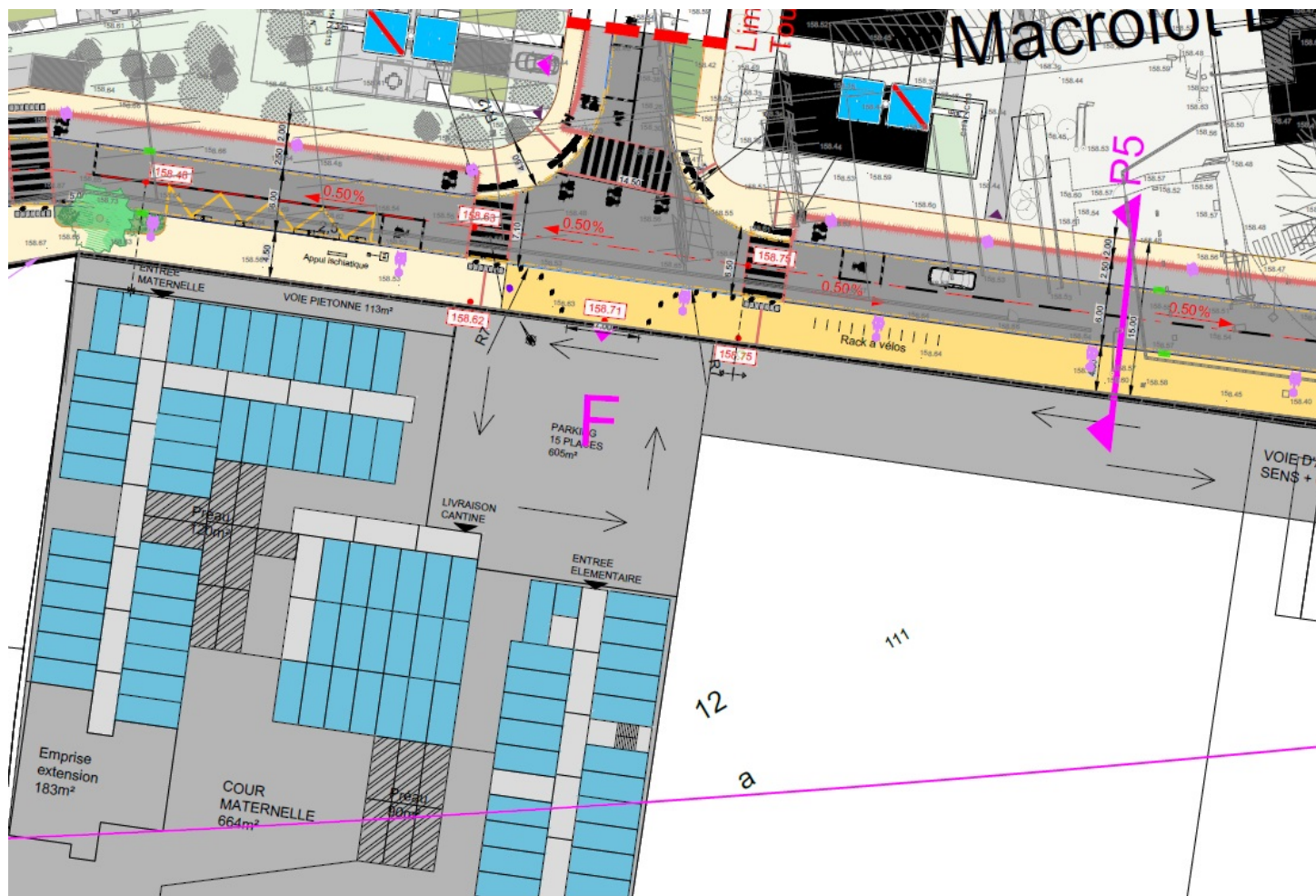
Nous n'avons pas de nouvelles récentes du Conseil Départemental. A la rentrée, nous relancerons le CD31 pour organiser une réunion qui devra traiter des modifications de la carte scolaire pour préparer l'ouverture qui est toujours prévue pour septembre 2021.

Voici les plans du nouveau carrefour à créer et du futur carrefour Lestang-Eisenhower. On peut remarquer la création d'une voie de bus spécifique.



Ecole Canto Laouzeto

Les travaux en vue de l'ouverture au 1er septembre de l'école provisoire avancent bien, ainsi que le trottoir ch de Canto-L.
Sauf événement exceptionnel imprévu les 3 ou 4 classes pourront ouvrir comme prévu.
Voici le plan prévisionnel du site de l'école provisoire :



Ateliers circulation-déplacements

Sur ce sujet également, il faudra probablement patienter jusqu'à la rentrée pour envisager une reprise des réunions.

PROCHAINE RÉUNION

Lundi 7 septembre salle place de l'église à 20h30, si les conditions sanitaires le permettent.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de septembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous retrouver pour ce bulletin de rentrée du quartier de St-Simon.

Le bureau de St-Simon Environnement s'est réuni le 7 septembre dans la salle associative place de l'église dont la capacité totale a été ramenée à 27 personnes seulement à cause des contraintes sanitaires.

Ainsi, il nous est de nouveau possible d'accueillir lors des réunions de bureau, quelques adhérents qui souhaiteraient nous rencontrer et nous soumettre des points particuliers.

Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée des réunions et les gestes et distances barrières seront bien entendu respectés.

Important : la prochaine réunion du bureau aura lieu le lundi 5 octobre à **18 h 15** et non à 20 h 30 comme cela était traditionnellement le cas.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Urbanisme

Projet du 45 ch du Loup : un promoteur souhaitait réaliser un collectif de 18 appartements à la place de la maison existante. Compte tenu de l'emplacement de cette parcelle entourée exclusivement de maisons individuelles, nous avons (ainsi que le représentant du Collectif de Défense du quartier) donné un avis négatif à ce projet lors de la commission consultative qui s'est tenue au mois de juillet. Cette parcelle qui mesure 2917 m² pourrait sans problème être découpée en lots et accueillir 6 maisons individuelles à la place d'un enième immeuble collectif.

Mme Ochoa, la Maire de quartier, nous a annoncé que la mairie suivait notre avis, ce qui n'interdit pas légalement au promoteur de déposer le permis. Ce dernier aurait dans ce cas peu de chances d'être accepté tel quel.

Ce projet avait pour nous valeur de test car il était le premier pour lequel nous portions un avis négatif suite aux élections municipales. Pour l'instant, nous constatons que le système de commission préalable aux dépôts de permis proposé par M. Moudenc semble efficace. Il faudra bien sûr juger sur la durée.

98 ch de Canto-Laouzeto : un permis d'aménager vient d'être accordé sur cette parcelle de plus de 6000 m². Il prévoit la création de lots pour 9 maisons individuelles ainsi qu'un micro-collectif de 3 logements.

Pour bien mesurer le chemin parcouru depuis la situation du Plan d'Urbanisme avant que nous obtenions les changements de 2019, il faut avoir à l'esprit que sur cette parcelle, un promoteur aurait pu construire entre 70 et 100 appartements.

10 rue Dhuoada : un permis de construire vient d'être accordé à la société Green City pour 18 logements : 6T2 et 12 T3 avec 27 places de parking.

Voici ci-contre à quoi cela devrait ressembler.

Là encore, avant le PLUi-H, il aurait été possible théoriquement de construire une cinquantaine de logements sur cette parcelle.

Nous avons estimé que ce programme par son aspect et sa taille raisonnable pouvait s'intégrer dans son environnement, sachant qu'il n'est pas possible de s'opposer à tous les projets.



Même si les chantiers sont nombreux à l'heure actuelle sur le quartier, accompagnés de leurs nuisances sonores et impacts sur la circulation, la situation va s'améliorer, car les réalisations actuelles ont été validées pour la plupart il y a 2 ou 3 ans et depuis, la tendance est nettement à la baisse.

En 2020, ont été accordés à ce jour 14 permis pour des maisons individuelles et 1 seul immeuble collectif de 18 logements, alors que jusqu'en 2018 nous comptions les appartements par centaines.

12 au 14 rue Bayes : un dossier sera présenté à la commission de consultation le 9 octobre. Il porte sur plusieurs propriétés contigües pour une surface de près de 7000 m².

Ecole Canto Laouzeto



L'école provisoire a ouvert ses portes pour la rentrée et on doit féliciter les équipes qui ont mené à bien ce projet en temps record, malgré les contraintes sanitaires.

De plus, les travaux de création d'un trottoir aux dimensions PMR ont pu être conduits le long de Canto afin de permettre de rejoindre en sécurité la nouvelle école.

Ce nouveau trottoir est très apprécié par les personnes en fauteuil roulant, munies de poussettes ou qui ont des difficultés à se déplacer.

Nous faisons appel au civisme des habitants pour ne pas encombrer ce trottoir, mais aussi celui de la rue du cimetière (et tous les autres) avec des scooters et autres véhicules. Un trottoir est fait pour la sécurité des piétons. Il faut penser aux personnes les plus fragiles pour qui descendre du trottoir n'est pas forcément facile et peut s'avérer dangereux.

Une autre piste piétons/cycles a été aménagée à partir du ch de Basso-Cambo pour rejoindre l'école.

Il reste encore à résoudre les problèmes de certains poteaux, et en particulier le poteau EDF en béton situé entre le ch du Cimetière et le ch Neuf, qui empêche de se croiser.

Nous avons bon espoir de le voir disparaître bientôt.

De même, une réflexion est en cours pour tester un sens unique sur cette partie de Canto et sur le début du ch du Renard. Une piste cyclable sur Canto qui rejoindrait celle du projet Vinci, et donc le collège, nous paraît être une bonne idée pour promouvoir les déplacements doux sur le quartier.

Pour le futur : les études pour la construction de l'école définitive ont été lancées cet été.

Le dossier publié par la mairie fait état d'une livraison en 2023, d'un budget de 9 millions d'euros et d'une capacité maximale de 13 classes en primaire et 9 en maternelle.

Cela représenterait un maximum de 600 élèves, soit la capacité de chaque collège de St-Simon.

Ateliers circulation-déplacements

Les réunions des ateliers ont été stoppées en mars par le Covid et la prochaine réunion se tiendra le 30 septembre, sauf contre-ordre d'ici-là.

Compte tenu de la capacité maximale des salles de réunion, il ne sera pas possible de recevoir de nouveaux participants.

Les services techniques du pôle territorial ont travaillé sur les problèmes du quartier depuis mars et de nouvelles propositions d'aménagements devraient être proposées et débattues.



Un aménagement a déjà été réalisé cet été devant le terrain de pétanque : une zone de stationnement a été matérialisée sur la chaussée afin d'en finir avec les stationnements sur le trottoir qui est très fréquenté par les enfants et les mamans avec poussettes. Elle ajoute quelques places bien utiles les jours de marché.

Des potelets anti-stationnement ont également été installés plus loin sur le même trottoir.

La zone prévue au départ devait concerner seulement 4 véhicules. Nous verrons à l'usage si celle qui a été tracée pour 7 véhicules nécessite d'être retravaillée.



Alors, même si c'est pour 5 minutes, même si on est pressés, pensons aux autres qui n'ont peut-être pas la chance de pouvoir se déplacer facilement, et faisons l'effort de laisser libre le trottoir, d'autant que cela peut coûter 135 € d'amende et qu'il n'est pas interdit de stationner sur la chaussée.

Et pour rappel : la majeure partie de St-Simon est en zone 30, ce qui devrait être bientôt rappelé par des cercles peints sur la chaussée.

Guilhermy

Revêtement du ch de Guilhermy : la Métropole nous a informés du regoudronnage du chemin en fin d'année, lorsque tous les travaux de réseaux seront terminés.

OAP Guilhermy :

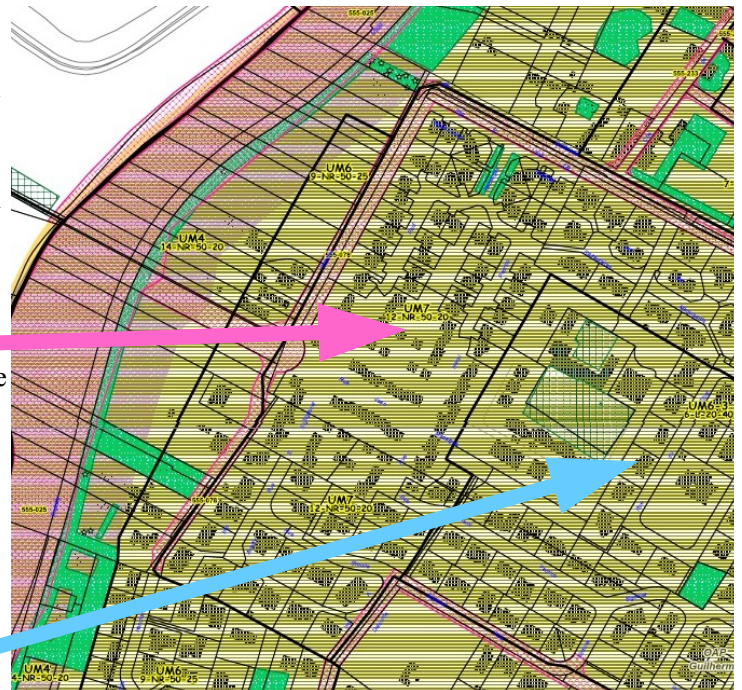
Nous avons participé le 21/09 à une réunion avec les services de la Métropole afin de proposer des modifications dans le PLUi-H dans l'OAP Guilhermy.

Nous avons soulevé les problèmes des zonages qui permettent selon nous une trop grande hauteur et constructibilité, alors que ces parties sont déjà construites avec des maisons individuelles.

Le risque de voir plusieurs propriétés rachetées par des promoteurs aux fins de destruction des maisons qui seront remplacées par des immeubles collectifs n'est pas nul. Il nous a été confirmé par la Métropole qui a indiqué avoir refusé un projet qui portait sur 4 maisons voisines.

En particulier, toute la zone UM7 bénéficie actuellement d'une hauteur maximale de construction de 12 mètres, avec une possibilité d'emprise au sol de 50% de la taille de la parcelle, ce qui confère aux terrains un énorme potentiel de construction. Par exemple : sur une parcelle de 1000 m², on peut construire théoriquement 2000 m², ce qui représente une trentaine d'appartements.

La Métropole nous propose de baisser cette hauteur maximale, mais notre demande porte sur la transformation de cette zone pavillonnaire en UM6-3, comme c'est le cas juste à côté, afin d'en garantir le caractère.



Nous avons eu confirmation lors de cette réunion du phasage des constructions mis en place dans l'OAP : les parties au sud de l'OAP ne pourront être construites que lorsque 80% des constructions et voiries de la phase en cours près de l'école seront terminées.

En ce qui concerne le stationnement, nous avons regretté l'absence d'anticipation par la Métropole des difficultés de stationnement en particulier sur le parking de l'école. Il était prévisible qu'avec la livraison de 250 logements de plus, il serait impossible pour les parents de se garer sur le parking pour déposer leurs enfants.

La mise en place d'une zone bleue pour dissuader les habitants des nouveaux immeubles de s'y garer sera étudiée.

Pour rappel, l'OAP Guilhermy, c'est **710** logements collectifs déjà construits ou en construction et **823** parkings. Il suffit d'emprunter la rue Camille Muffat pour constater que la proximité de la voie de bus en site propre n'empêche pas les habitants de posséder un ou 2 véhicules.

Nous demanderons que le prochain PLU tienne compte de cette réalité.

Jeux pour les enfants :



Deux jeux pour enfants vont être installés très bientôt au bout du parking de l'école.

L'un sera adapté aux enfants de maternelle et CP, et le deuxième sera à destination de ceux du primaire.

Le revêtement du sol sera de type souple.



Commerces et salle associative :



La Métropole n'a pu nous donner aucune information sur l'occupation future des 4 cellules de 60 m² destinées aux commerces et pour l'un à une salle associative.

Sur ce dernier point, qui semblait acquis jusqu'à présent, nous avons senti un « flottement ».

Nous sommes persuadés qu'une boulangerie-café face à l'école aurait de grandes chances de succès, surtout s'il était possible d'installer quelques tables sur la placette.

Nous allons contacter le promoteur directement pour essayer d'obtenir des informations.

Collèges



Vous avez probablement remarqué les panneaux au bord de l'Arc en Ciel qui indiquent le lancement du chantier du collège de Guilhermy en janvier 2021.

L'ouverture est prévue pour la rentrée 2022.

Nous avons vu dans une publication du Conseil Départemental qu'il est maintenant question d'une rentrée à cette même date pour le collège situé sur les terrains de NXP au bord d'Eisenhower. Il semblerait que du retard ait été pris par rapport à la date prévue de septembre 2021.

Nous rencontrons les responsables du CD31 le 6 octobre pour avoir plus d'informations sur ces deux projets et également sur l'élaboration des contours de la carte scolaire qui devront être définis afin de garantir la réussite de ces collèges.

Insécurité, incivilités

Des riverains des places de l'église, de l'école Paul Bert et du ch de Guilhermy nous ont fait part de l'existence de nuisances nocturnes répétées depuis plusieurs mois.

Certaines personnes ont décidé de faire la fête avec musique et boissons jusqu'à parfois 3 ou 4 heures du matin, sans se soucier des riverains de ces places qui ne pouvaient plus dormir. Au matin, voici l'état de la place, avant que les employés municipaux ne nettoient :



Mme Ochoa est intervenue directement auprès du Maire de Toulouse ainsi que le Collectif de Défense et SSE, afin d'obtenir une présence policière régulière et que les appels à Allo-Toulouse soient suivis d'interventions. Depuis 2 semaines, le calme semble revenu et nous espérons que cela va continuer.

Nous sommes également intervenus auprès du Maire pour signaler une recrudescence de vols de toutes sortes et de cambriolages en particulier à Guilhermy et demander là encore une réaction des autorités.

Une réunion va être prochainement organisée avec l'adjoint chargé de la tranquillité publique, M. Esnault.

Soyez vigilants !

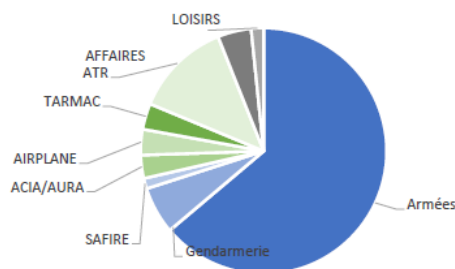
Francazal



Durant l'été, la piste a été resurfagée, ce qui a pu provoquer des odeurs de goudron dans le quartier, comme plusieurs habitants nous l'ont fait remonter.

L'objectif affiché de l'exploitant est de développer le trafic d'affaires. Le nombre de vols d'affaire est actuellement dérisoire, mais il faudra rester vigilants s'ils se développent, en particulier la nuit.

Répartition par client (cumulé)



Entre janvier et août 2020, le trafic a été de 1977 mouvements, contre 2309 sur la même période de 2019.

Vous pouvez en retrouver la répartition ci-contre et retrouver tous les chiffres, y compris ceux des essais moteurs, sur le site de l'exploitant :

<https://toulouse-francazal.aeroport.fr/statistiques-de-traffic>

Meeting aérien de Francazal :

Le meeting aérien prévu en 2020, a été annulé et reprogrammé les 25 et 26 septembre 2021

ZFE : Zone à Faible Emission

La zone dans laquelle les véhicules les plus polluants seront interdits a été définie (voir ci-contre).

Cette ZFE va entraîner probablement une augmentation du flux de ces véhicules sur l'avenue Eisenhower et l'Arc-en-ciel, puisqu'ils seront empêchés de gagner la ville-centre.

Autre sujet : la station de métro est dans la ZFE, donc il sera normalement proscrit de la rejoindre avec un véhicule « polluant ».

La mise en place devrait se faire en avril 2021 et concerner dans un premier temps les véhicules utilitaires et camions, pour ensuite être étendue aux véhicules personnels en fonction de leur vignette Crit'Air.

Si vous voulez tout savoir sur la future ZFE, voici un article de Actu.fr bien documenté :

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-les-vehicules-les-plus-polluants-seront-interdits-de-circuler-a-partir-d-avril-2021_36204800.html



Incinérateur

Nous participerons à la prochaine réunion de la Commission de Sécurité du site de l'incinérateur qui aura lieu le 12 novembre.

Nous allons demander que des études soient menées afin d'étudier toutes les options qui permettraient de faire baisser les volumes des rejets de polluants dans l'atmosphère, en rappelant la promesse de M. Moudenc, Président de Toulouse Métropole, qui nous avait écrit ceci durant la campagne électorale :

Néanmoins, nous souhaitons nous attaquer aux émissions de polluants et les diminuer très fortement par rapport aux normes préfectorales. Plusieurs options sont étudiées : une option de modernisation de l'usine ou de construction neuve sur le site ou ailleurs. Ces options seront abordées par Decoset au cours du second semestre 2020. Je souhaite que les études nous permettent de disposer d'une comparaison objective et documentée sur les différentes options possibles, afin de faire le choix le plus opportun pour l'intérêt général. Dans ce plan, il est également étudié de mettre en place un nouveau système de tri sélectif permettant de réduire la quantité de déchets brûlés.

Evidemment, une reconstruction de l'usine plus loin des habitants de nos quartiers qui sont des dizaines de milliers sous le vent des fumées, ne serait pas pour nous déplaire.

Nous travaillons sur ce dossier avec le Comité de quartier de Lafourguette qui est également très concerné par l'incinérateur puisqu'il est administrativement situé à Lafourguette.

Suite aux dernières élections, le nouveau Président du DECOSET (organisme chargé de la gestion des déchets dans la Métropole) est M. Terrail-Noves, maire de Balma.

PROCHAINE RÉUNION

Lundi 5 octobre salle place de l'église à 18h15, si les conditions sanitaires le permettent. Il faut noter que le nombre de personnes qu'il est possible d'accueillir dans cette salle a été fixé à 27.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN d'octobre 2020

Madame, Monsieur,

En 2017 à l'occasion de réunions pour évoquer le projet du collège NXP au bord de l'avenue Eisenhower, nous avons alerté le Conseil Départemental sur les perspectives de constructions dans le quartier et l'afflux de population qui en résulterait. Bien nous en a pris puisque les décideurs ont étudié nos chiffres et ont choisi de doter le quartier d'un deuxième collège, ce qui évitera aux élèves des déplacements longs et compliqués.

Les bonnes nouvelles n'arrivant pas tous les jours, nous ne pouvons que nous féliciter de la programmation de ce bel investissement.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Collèges



Nous avons rencontré le 6/10 les responsables du projet de collège Guilhermy du Conseil Départemental qui nous ont apporté les informations suivantes :

- Du fait des retards de chantier consécutifs à la crise Covid, les deux collèges (NXP et Guilhermy) ouvriront à la même rentrée de **septembre 2022**.
- Des réunions de concertation pour définir la nouvelle carte scolaire se tiendront entre avril et octobre 2021.
- Les modalités de montée en charge de ces collèges seront également à discuter : ouverture de tous les niveaux la 1ère année, ou ouverture uniquement des 6ème la 1ère année ?
- Le but du CD31 étant d'obtenir une mixité entre élèves de milieux « favorisés et moins favorisés », des enfants des bassins qui relevaient des collèges Badiou (fermé) et Bellefontaine, continueront de se rendre dans des collèges du « centre-ville ».
- L'emplacement du collège est matérialisé par les panneaux installés près de l'Arc-en-ciel et l'esquisse ci-dessus montre un bâtiment à l'architecture soignée.
- Un plateau sportif (non couvert, composé d'une piste d'athlétisme et de terrains de basket et handball) sera disponible pour le quartier, en-dehors des créneaux d'utilisation par les scolaires.

Carrefour chemin de Basso Cambo / Rue Adrien Charpy :



Le panneau de signalisation du ralentisseur n'est pas visible, il sera remplacé par un panneau de pré-signalisation situé plus en amont.

Un courrier sera envoyé pour demander aux propriétaires des arbres qui cachent la signalisation de les élaguer.

Programmation des travaux envisagée avant fin d'année

Intersection Eisenhower/Route de Seysses : plaque d'égout creuse et déplacement du panneau de rue route de Seysses.

La programmation des travaux est prévue avant fin d'année.

Stationnement rue Paul Fiquet : quelques places seront aménagées sur le large trottoir à droite pour ajouter de la capacité au parking de la place de l'église.

Voici quelques uns des points évoqués lors de cette réunion de l'atelier circulation.

D'autres actions sont également à l'étude et les services du pôle territorial travaillent pour essayer d'améliorer la sécurité de tous, que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste. Qu'ils en soient ici remerciés.

Malgré tout, notre quartier présente des spécificités de largeurs de rues ou de chemins qui rendent les choses très compliquées...

Stop cambriolages

Pour lutter contre les cambriolages dans les zones pavillonnaires, la mairie a passé un accord avec la police nationale, basé sur un réseau d'habitants nommés « référents ».

Ce dispositif va être relancé prochainement et si vous êtes intéressé pour y participer, vous trouverez ici tous les renseignements : <https://www.toulouse.fr/web/prevention-securite/-/participation-citoyenne-quartier-surveillance>

Arnaques à domicile



Après la période des élagueurs et autres jardiniers qui ont probablement sonné à votre porte au printemps et cet été, voici la saison des vendeurs de calendriers.

Une bande a sévi sur le quartier en se faisant passer pour des employés du service des encombrants de la Mairie. Nous avons vérifié auprès de la mairie qui a confirmé que ces personnes n'appartiennent pas à ses services.

Elle nous a rappelé que les agents du service propreté qui proposent des calendriers doivent pouvoir présenter une carte professionnelle certifiant leur qualité.

Dans un autre quartier, la police municipale a eu le temps d'appréhender deux de ces faux-agents, mais il semble qu'ils soient nombreux à écumer la ville en ce moment ([cliquer ici pour lire l'article](#)).

Soyez prudents et méfiez-vous systématiquement de toute personne qui vient vous solliciter à votre domicile.

Vol par ruse à domicile

FIBRE OPTIQUE



Attention aux arnaques

Les voleurs ne manquent pas d'imagination : on connaissait le faux policier, le faux agent EDF ou le faux livreur, voici maintenant le faux employé d'un opérateur téléphonique dont a été victime un habitant du quartier la semaine dernière.

Profitant de la présence dans le quartier de techniciens qui installent la fibre optique, un homme s'est présenté à 11h du matin au domicile de la victime. Costume, propre sur lui et dossier à la main, il demande à visiter le jardin pour vérifier où doivent passer les câbles. Il reste ainsi quelques minutes avec la personne ciblée, et trouve un prétexte pour retourner à son véhicule.

Bien sûr, il ne reviendra jamais et pendant qu'il a fait diversion, un complice s'est introduit dans la maison et a raflé tout ce qu'il a pu trouver, avec une prédilection pour les bijoux et autre objets de valeur, faciles à emporter et à écouler ensuite.

C'est malheureux, mais nous vivons une époque où il ne faut pas trop faire confiance et ne pas se laisser endormir par le bagout et la gentillesse apparente.

Réunion sécurité, incivilités

Mme Ochoa a organisé une réunion le 21 octobre sur les thèmes sécurité et incivilités, à laquelle participaient M. Esnault l'adjoint à la tranquillité publique, M. Legoff, responsable de la police municipale du secteur, des membres de plusieurs services techniques de la mairie, ainsi que des habitants qui avaient fait remonter des situations problématiques dans le quartier.

SSE et le Collectif Citoyen ont fait état du sentiment d'insécurité ressenti par les habitants du quartier. Des exemples de vols divers récents et d'incivilités ont été rappelés. M. Legoff souligne la rapidité d'intervention de la Police Municipale en septembre sur la place de l'Eglise et la place de l'école P. Bert lorsqu'il a eu connaissance de l'importance des désordres et des désagréments subis par les riverains.

SSE a souligné que ces actions ont eu des résultats très positifs, mais les riverains ont subi durant plusieurs mois les tapages nocturnes. Ces rondes nocturnes doivent perdurer.

SSE mentionne qu'il y a très peu de rondes sur le quartier en journée, que ce soit Police Municipale ou Police Nationale. Ces rondes de la Police constituent une action de prévention et elles devraient être quotidiennes et couvrir toutes les rues du quartier, et non pas seulement quelques rues principales, afin de dissuader les délinquants.

M. Legoff indique que la Police Municipale ne peut pas faire face seule à tous les désordres auxquels elle est confrontée, certains faits relevant de la compétence de la Police Nationale. M. Esnault et M. Legoff indiquent qu'il y a généralement une confusion sur le rôle et les pouvoirs des agents de la Police Nationale par rapport aux agents de la Police Municipale (ainsi la Police Municipale ne peut pas recevoir de dépôt de plainte, ne peut que recueillir une identité mais ne peut en demander la preuve sauf en cas de flagrant délit).

Mme Ochoa et M. Esnault conviennent d'inviter la Police Nationale lors de la prochaine commission de quartier afin qu'ils puissent être informés en direct du ressenti des habitants et apporter des améliorations à la situation actuelle pour que la sérénité soit retrouvée.

M. Esnault et M. Legoff soulignent l'insuffisance des effectifs de la Police Nationale à Tlse : environ 1 300 Policiers pour toute la Haute Garonne (Toulouse, St Gaudens, Blagnac, Colomiers).

Des créations de postes de policiers nationaux ont été annoncées, ainsi qu'une augmentation des effectifs de la Police Municipale. Néanmoins, ces effectifs doivent tout d'abord être sélectionnés, recrutés et formés. Il est semble-t-il difficile de recruter des policiers formés et efficaces.

M. Esnault fait état des bons résultats des brigades de secteur le jour mais il reconnaît des insuffisances la nuit dans les quartiers par manque d'effectifs. Une amélioration nécessite une augmentation des effectifs de la police municipale. Actuellement, seuls 15 policiers sont affectés à notre secteur pour couvrir la journée entière.

M. Moudenc s'est engagé à embaucher 100 policiers municipaux supplémentaires (ce qui devrait permettre de doubler les passages dans les quartiers) et augmenter le nombre de caméras (envisagé + 100 caméras sur la ville) durant la mandature mais pas de date ou planning précis n'a été communiqué.

Guilhermy

Nous avons demandé à Mme Ochoa d'organiser une réunion spécifique sur les problématiques de la partie Guilhermy du quartier où la densification a explosé avec la construction dans l'OAP Guilhermy de 737 logements depuis 2014 induisant l'arrivée d'au moins 1500 nouveaux habitants.

Nous souhaitons pouvoir aborder le futur de Guilhermy car de nombreux et vastes fonciers existent et pourraient un jour être construits. Pour nous, il faut stopper l'urbanisation de Guilhermy, et observer comment sont intégrées les constructions nouvelles avant d'envisager d'en ajouter d'autres.

Nous avons appris que l'éventualité de création d'un 5ème groupe scolaire se profilait si le besoin s'en faisait sentir. En effet, le groupe scolaire actuel accueille 426 élèves et il est probable que les nouvelles familles qui vont arriver en fin d'année et en 2021 auront également des enfants.

Le lieu d'implantation privilégié actuellement par le service de l'éducation serait situé juste à côté du futur collège, à peu près où se situait l'école provisoire Guilhermy, et non plus sur le terrain chemin Licard qui a été préempté par la Mairie en 2019.

Au niveau des cellules commerciales situées en pied d'immeuble près du parking de l'école, aucun commerce n'est pour l'instant prévu, faute de candidats. 3 porteurs d'activités paramédicales seraient intéressées par l'achat de ces locaux.

Nous avons sensibilisé Mme Ochoa sur l'importance de faire acquérir par la mairie, le 4ème local commercial qui mesure 76 m² afin d'y réaliser une salle associative dont Guilhermy est aujourd'hui dépourvu.

Gymnase



Nous avons rencontré Mme Ochoa, ainsi qu'un représentant du service des sports de la mairie afin d'évoquer le sujet de la construction du gymnase de St-Simon.

L'opération est lancée et le site du centre d'animation chemin Liffard est confirmé. Nous avons demandé s'il était possible d'étudier un emplacement plus facile à desservir dans le quartier, comme par exemple à Guilhermy, mais l'opération étant déjà lancée, cela n'est pas envisageable.

La livraison est prévue pour **2024**.

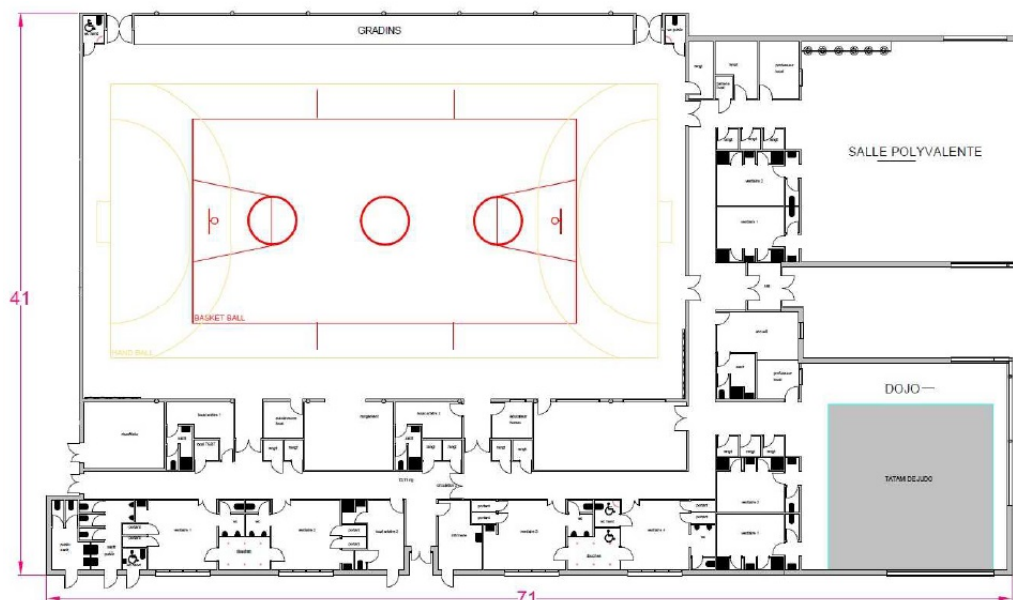
Voici ses caractéristiques :

- Salle Omnisport Terrain de Hand / Basket / Volley
- Gradins 100 places
- 2 salles polyvalentes
- 8 vestiaires
- 3 vestiaires arbitres
- Bureaux personnels / Accueil
- 1 Infirmerie

A gauche du gymnase, un équipement de proximité pourra trouver sa place. Il pourra s'agir d'un terrain de basket extérieur, d'un parcours avec des agrès, etc...

Les habitants seront consultés en 2023 sur le contenu de cet équipement.

Enfin, un club-house pour le club de football sera créé dans une dépendance du gymnase.



Commission « permis de construire »

Après une activité très réduite de cette commission depuis 1 an, et malgré la conjoncture économique incertaine, ce sont 3 nouveaux projets d'immeubles collectifs pour un total de 110 logements qui nous ont été présentés en octobre.

12-16 rue Bayes : un projet de 48 appartements nous a été présenté, situé sur 3 propriétés pour une superficie de 6800 m². Nous avons émis un avis négatif et rappelé que St-Simon a accueilli suffisamment de logements collectifs ces dernières années.

Si tous les grands terrains sont remplacés par des immeubles collectifs, notre quartier perdra entièrement son âme. Nous avons invité le porteur de projet à proposer un découpage en parcelles destinées à des maisons individuelles.

44 chemin du Loup : ce projet en fond de parcelles porte sur 48 logements sur un terrain de 11000 m². Il est entièrement entouré par des maisons individuelles.

Notre avis a également été négatif et nous considérons qu'un découpage parcellaire est là encore nettement plus souhaitable pour l'avenir du quartier qu'un nième programme collectif.

28 chemin du Loup : il s'agit d'un projet de 15 logements répartis en 4 « maisons », sur une parcelle de 3000 m². La maison située sur rue serait conservée et rénovée.

Etant donné la volumétrie des bâtiments et la taille du projet, nous avons émis un avis neutre sur ce projet, en ayant bien conscience qu'il ne sera pas possible de dire « non » à tous les projets dans le quartier, en attendant la prochaine modification du PLUi-H qui aura lieu en 2021.

Fonctionnement de la Commission Urbanisme

Cette commission a été mise en place par M. Moudenc suite à notre rencontre de juillet 2019 qui succédait au mouvement de protestation qui a vu 600 personnes défiler rue Réguelongue afin de demander un coup d'arrêt à la densification débridée constatée ces dernières années.

Elle est composée d'un représentant de St-Simon Environnement, d'un représentant du Collectif de Défense du quartier, du Directeur du Service Urbanisme de la ville de Toulouse, ainsi que d'un ou deux techniciens de ce service, du Directeur de l'Urbanisme de Toulouse Métropole ainsi que d'un représentant du service de la voirie.

Y sont invités pour la présentation de leurs projets, le promoteur et/ou l'architecte concepteur du projet.

Cette commission est réunie en fonction des besoins lorsqu'un promoteur manifeste son intention auprès de la Mairie de déposer un permis de construire pour un projet d'immeuble collectif sur le quartier. Il faut noter qu'à l'heure actuelle, seul St-Simon bénéficie d'une telle commission.

Elle est convoquée quelques jours avant la réunion d'avant-projet (AVP) qui réunit les services techniques cités plus haut, l'adjointe chargée des permis de construire et la Maire de quartier. Lors de cette réunion d'AVP, les élus émettent un avis sur le projet, éclairés par les avis des services techniques, mais aussi par l'avis que nous avons pu formuler lors de la commission urbanisme.

Le promoteur est ensuite informé de la décision des élus prise en AVP qui peut être un feu vert complet, une demande de modification du projet ou même une opposition de la municipalité au projet, quand bien même le PLUi-H le permettrait.

Le promoteur tient compte de cet avis dans la quasi-totalité des cas, mais a tout à fait le droit de déposer un permis de construire même en cas d'avis défavorable donné lors de l'AVP.

Jusqu'à ce mois-ci, la présence de cette commission avait modéré les ardeurs des promoteurs. Nous examinerons avec attention la suite qui sera donnée aux avis émis lors de la dernière commission d'octobre, car comme vous l'avez compris, l'avis des représentants des habitants est consultatif.

Nous donnons notre avis en essayant de répondre à une question moins simple qu'il n'y paraît : « quel serait l'impact du projet sur le quartier ? » en termes d'intégration à l'existant, d'ajout de populations, de circulation, de stationnement et d'évolution du quartier.

Commission de quartier, Bureau de quartier

La Commission de Quartier annuelle qui permet aux habitants de rencontrer les élus et d'aborder avec eux les problèmes et projets, n'aura pas lieu du fait des restrictions sanitaires actuelles.

Aucune date n'est actuellement envisagée.

Une réunion du bureau réunissant des représentants d'associations, du Collectif de Défense et des parents d'élève a tout de même pu se tenir en présence de Mme Ochoa où les thèmes du gymnase et des travaux de voirie préalables à la livraison du collège NXP ont été évoqués.

Mme Ochoa a également présenté un nouvel équipement sportif qui sera installé en bordure du bassin de rétention (nommé théâtre de verdure) des Tibaous. Sur cet espace inexploitable pour des motifs de sécurité en cas de fortes pluies, 5 équipements de fitness vont être installés.



PROCHAINE RÉUNION

Le lundi 2 novembre, la réunion du bureau de St-Simon Environnement ne pourra pas se tenir en présentiel du fait des restrictions d'utilisation des salles communales édictées par la Préfecture.

Vous pouvez bien entendu nous contacter par mail à contact@saint-simon-environnement.org.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



BULLETIN de novembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons un nouveau bulletin dans une situation de confinement et nous espérons que personne dans votre entourage n'est touché par la pandémie.

Grâce aux mails et aux visioconférences, le bureau de St-Simon Environnement continue à travailler sur les nombreux thèmes touchant à la vie dans notre quartier.

Nous avons pu poursuivre les discussions avec la Maire de quartier et les services de la Ville. Vous trouverez ci-dessous des informations nombreuses sur St-Simon.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Visioconférence avec Mme Ochoa

En collaboration avec le Collectif, nous avons organisé une visioconférence le 18 novembre pour faire le point avec Mme Ochoa sur plusieurs sujets d'actualité du quartier.

- Avis de la maire de quartier sur le projet immobilier du 46 ch du Loup : négatif en l'état.
- Avis de la maire de quartier sur le projet immobilier du 12 rue Bayes : pas de décision donnée sur ce projet. Demande a été faite par la mairie de réduire considérablement le nombre de logements et d'aérer les constructions sur le terrain.
- Situation du 17 rue Réguelongue :



Mme Ochoa a signalé cette propriété au service de l'urbanisme.

En cas de tentative de vente de ce bien qui fait partie d'une succession toujours non réglée, la Maire de quartier en sera avertie.

Nous lui avons suggéré de se renseigner pour voir s'il existe une procédure qui permettrait à la Mairie d'acquérir ce bien qui est malheureusement en train de se dégrader.

- Modification du PLUi-H : les demandes des élus et des associations commenceront à être recueillies dans quelques mois. Le Plui-H sera modifié avec une application de nouvelles règles au plus tôt en juin 2022. Nous comptons sur cette modification pour accentuer encore la protection du quartier contre une trop grande densification, tout en favorisant la construction de logements individuels T4 ou T5 recherchés par les familles, mais que la promotion immobilière ne construit pratiquement plus pour des motifs de rendement financier.

Il faut savoir qu'en 2019, 66% des logements neufs vendus à Toulouse l'ont été à des investisseurs bénéficiant de la loi Pinel qui favorise l'achat de T2 et T3. Quant aux 34% d'acquéreurs-occupants, avec un prix de vente dans le neuf qui dépasse les 4000€/m², il leur est financièrement difficile d'accéder à de grands logements neufs.

- Gymnase : le délai de réalisation de 4 ans semble très important comparativement à la construction de 2 collèges en 2 ans par le CD31. Madame Ochoa va se renseigner auprès du service des Sports.

- Rénovation de Paul Bert rue Réguelongue : le projet n'est pas abandonné, bien au contraire. Les divers services concernés travaillent à l'évaluation des besoins des associations et du centre d'animation. Mme Ochoa participera à une réunion de travail cette semaine
- Poursuite des ateliers déplacements-circulation :
Les réunions thématiques Paul Bert, Réguelongue et Guilhermy de novembre ont été annulées, mais Mme Ochoa souhaite que les discussions se poursuivent. Des réunions en distanciel permettront à des porte-paroles des groupes de travail d'échanger avec les services pour ne pas bloquer le processus.
Pour exemple, des parents membres de la FCPE Paul Bert se sont réunis et ont fait déjà part de leurs avis sur les propositions d'aménagements des services techniques.
- Expérimentation du sens unique ch de Canto et Renard : le questionnaire pour recueillir l'avis des habitants des portions des rues concernées va être distribué début décembre. Ensuite Mme Ochoa décidera ou non de l'expérimentation de cette mise en sens unique qui pourrait alors se faire alors en début d'année 2021.
Un panneau STOP sera mis en place au croisement du chemin neuf et du chemin de Canto-Laouzetto.
- Achat par la mairie de la maison à l'angle de Canto et du Renard :



Lors des ateliers de circulation, il avait été évoqué la possibilité d'acquérir cette maison vétuste pour réaménager le croisement qui n'offre aucune visibilité. Les discussions avec le propriétaire avancent.

Nous avons demandé s'il était également possible d'acquérir un des lots de terrain chemin du Renard pour y aménager un petit parking qui pourrait permettre aux parents des élèves de l'école Canto de déposer les enfants.

- Poteau EDF ch de Canto, entre la rue du cimetière et le ch Neuf :



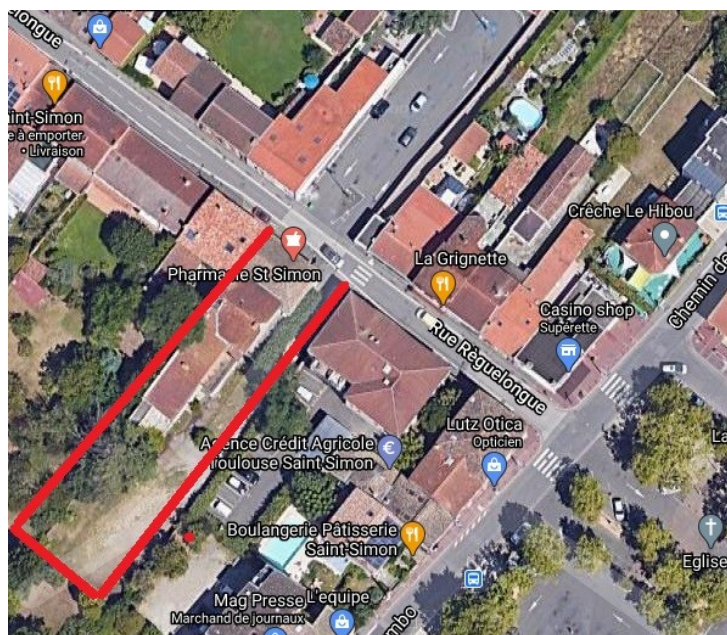
Les services du pôle territorial ont demandé à ENEDIS, gestionnaire du réseau électrique, de supprimer ce poteau qui empêche les véhicules de se croiser à cet endroit.

Nous n'avons pas encore la date de réalisation de cette opération qui évitera quelques tensions dans ce point de congestion du quartier.

- Planning de réalisation des aménagements de voirie actés lors des ateliers circulation : la plupart des travaux seront effectués fin 2020 et début 2021. On peut citer par exemple :
 - Chemin Liffard – Abaissement de bordures en sortie de la piste cyclable qui vient du chemin de Basso Cambo et longe les terrains de sport + renforcement de la signalisation du double sens cyclable
 - Carrefour Charpy-Basso : Panneau de position à supprimer – Panneau de pré-signalisation à mettre en place
 - Depuis le groupe scolaire Paul Bert sur le Chemin Liffard, signaler le parking du centre d'animation situé à 30m avec le nombre de places disponibles
 - Intersection Eisenhower/Route de Seysses, remplacement de la plaque d'égout creuse et déplacement du panneau de rue route de Seysses
 - Arrêt de bus Valmy sur Eisenhower : pose d'un panneau de signalisation pour ralentir les cyclistes
 - Rue Jean Weber – organisation du stationnement
 - Rue Carovis : déplacement des coussins Lyonnais
 - Ajout de potelets anti-stationnement rue du cimetière
- Planning de l'installation du parcours de santé sur les Tibaous : réalisation au 1er trimestre 2021.
- Accueil vélos pour les enfants à l'école Canto Laouzetto : installation en décembre
- Réunion spécifique Guilhermy avec des habitants et des parents d'élèves : Mme Ochoa y est favorable. A programmer en fonction des contraintes sanitaires.
- Emplacement de l'éventuelle 5ème école : la mairie a acquis en 2019 un terrain de 6000 m² vers le ch Licard, mais nous avons appris que cet emplacement pourrait être remplacé par une implantation à côté du collège Guilhermy, sur le terrain de l'ancienne école provisoire. Si ce dernier emplacement était finalement choisi, les flux de véhicules induits par le collège et des deux groupes scolaires risqueraient de saturer toute la zone.
Mme Ochoa ne dispose pas d'informations sur ce projet, mais elle nous a indiqué que s'il devait y avoir construction d'un 5ème groupe scolaire, la Maire de quartier aurait son avis à donner.

- Création d'une salle associative à Guilhermy : 2 locaux commerciaux sont en vente et nous avons demandé que la Mairie en achète un pour y réaliser une salle associative à destination des habitants. Mme Ochoa souhaite évaluer le besoin avant de demander l'acquisition d'un local. Les deux locaux en cours d'acquisition seraient occupés par un ostéopathe et un naturopathe.
- Sécurité, renforcement vidéo surveillance, permanences de la police municipale : les études pour l'ajout de caméras à Toulouse devraient démarrer début 2021. Les habitants seront associés au choix des emplacements. En ce qui concerne le renforcement des effectifs de PM sur le quartier et la création d'une permanence, il faudra attendre le recrutement et la formation des nouveaux agents pour savoir quel sera le volume de renforts.
- Construction de l'école Canto définitive : de nombreux cabinets d'architectes ont participé au concours et 3 sont encore en lisse pour proposer un projet. Les critères de choix se sont focalisés sur des cabinets toulousains, leur volonté de travailler en concertation et leur expérience. Nous avons demandé que les associations et parents d'élèves puissent émettre un avis sur le projet lorsque le cabinet choisi aura avancé dans son travail.
- Plantations d'arbres dans le quartier : les arbres plantés l'hiver dernier qui n'ont pas résisté à l'été étant sous garantie, ils seront remplacés cet hiver. Ceux des Tibaous sont en train de l'être.
- Taxe d'Aménagement Majorée : nous avons développé nos arguments auprès de Mme Ochoa, en particulier en demandant davantage de transparence sur l'affectation des revenus de cette taxe et sur le sentiment d'injustice ressenti par les habitants qui sont amenés à la payer (voir article en fin de bulletin).

Centre médical



Une très bonne nouvelle pour le quartier :

Le permis de construire pour le projet de centre médical au centre de St-Simon est en passe d'être déposé.

Il sera situé derrière la pharmacie de la rue Réguelongue et accueillera à terme plusieurs médecins et professionnels de santé dont le quartier a le plus grand besoin.

Avec l'accroissement de la population, de nombreux St-Simoniens doivent se déplacer à Tournefeuille ou à Cugnaux.

Ce nouvel équipement devrait permettre d'attirer de nouveaux médecins, ce qui n'est pas chose aisée en cette période.

Nous espérons que tout se passera bien au niveau de l'instruction du permis et que la réalisation pourra démarrer au plus tôt.

Un grand merci aux porteurs de ce projet !

Le vélo à St-Simon



Les arceaux pour attacher les vélos à l'école Canto-Laouzeto ont été installés.

D'autres arceaux vont être ajoutés prochainement à l'intérieur de l'enceinte de l'école.

Réunion avec M. Perrin, adjoint au Maire chargé du dossier « vélo » : une réunion avait été programmée avec M. Perrin qui devait venir le 7 novembre à vélo à St-Simon pour évaluer les possibilités d'amélioration du réseau cyclable dans le quartier. A cause du confinement, la réunion a été reportée.

Une piste cyclable route de St-Simon ?

Lors des ateliers sur les déplacements, plusieurs personnes ont proposé l'installation d'une piste cyclable route de St-Simon, en récupérant de l'espace sur le terre-plein central.

Une piste sur cet axe majeur du quartier permettrait de rejoindre le passage souterrain qui permet de traverser Eisenhower en toute sécurité.



Une étude de faisabilité est d'autant plus importante que la piste cyclable entre le ch Liffard et Eisenhower promise depuis 10 ans, butte sur l'achat du terrain concerné par cet emplacement réservé.

Lors des ateliers, nous avons appris que la gestion de la route de St-Simon dépendait d'un service de la Métropole qui n'est pas le pôle territorial, et il a été décidé de prendre contact avec ce service. Nous n'avons pas eu de retour à cette heure.

Des travaux de réfection de la bande de roulement viennent de débiter de nuit sur la route de St-Simon. Nous avons envoyé un courrier commun à Mme Ochoa et à M. Perrin pour les interroger sur ces travaux qui, nous l'espérons, ne compromettent pas la réalisation d'une éventuelle piste cyclable.

Urbanisme



352 ch de Tucaut : le permis de construire que nous avait présenté le promoteur cet été vient d'être déposé.

Il porte sur 25 logements situés au fond d'une parcelle, à proximité de la voie de bus en site propre de Guilhermy.

Nous ne nous étions pas opposés au projet à condition que le bâtiment unique prévu à l'origine soit remplacé par deux bâtiments qui s'intégreront mieux dans leur environnement.

Le promoteur a donc revu son plan et si le permis est accordé, voici à quoi cela pourrait ressembler.

Hormis cet immeuble collectif, nous avons constaté lors du dernier relevé des permis seulement le dépôt de quelques permis pour des maisons individuelles, ce qui correspond tout à fait à nos demandes.

Depuis le 1er janvier 2020, **37** logements ont été accordés sur le quartier, dont **19 maisons individuelles**.

Bonne nouvelle aux Tibaous



Nous venons d'apprendre que la boulangerie des Tibaous va rouvrir avec une nouvelle équipe cette semaine.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans le quartier.

Taxe d'aménagement majorée (TAM)

Lors du Conseil de Toulouse Métropole du 15 octobre, les élus ont voté à l'unanimité la pérennisation du taux majoré à 16% de la taxe d'aménagement à St-Simon/Lafourguette. Ce taux est appliqué dans 6 quartiers de Toulouse, contre un taux de 5% dans le reste de Toulouse.

Cette taxe est payée par le constructeur d'un logement, mais aussi lorsque l'on ajoute une piscine, un garage ou une extension à une habitation existante.

Elle a cours depuis une délibération de novembre 2011 qui avait constaté un manque d'équipements dans le quartier et elle peut représenter une somme conséquente.

Le calcul est le suivant : Surface en m² x 16% x 759€, avec un abattement de 50% sur les 100 premiers m² de la construction.

Et il faut savoir que le garage fermé ou le sous/sol comptent autant que les pièces à vivre du moment que la hauteur dépasse 1.80m. Pour exemple, la construction d'une maison de 100 m² avec un sous-sol total de 100 m² entraînera le paiement de 18 216€ de part intercommunale de TAM.

Pour une construction identique, la taxe se monterait à 5 692€ chez nos voisins des Pradettes ou de Lardenne. Cette différence énorme ne nous semble pas normale et nous nous avons demandé la suppression de ce taux de Taxe Majorée lors de la campagne électorale.

Nous sommes bien conscients des besoins de financement de la Ville et de la Métropole, mais nous avons proposé d'étendre la Taxe Majorée à tous les quartiers de Toulouse, ce qui permettrait de réduire le taux et aussi de ne pas surtaxer certains quartiers.

La réponse de M. Moudenc n'allait pas dans notre sens sur le plan de l'abandon de la TAM, mais il évoquait une mise en cohérence à l'échelle de la ville.

Mettez-vous fin au taux majoré de la Taxe d'Aménagement à St-Simon dès 2020 ?

Je ne suis pas favorable à l'abandon de la TAM. Néanmoins, un bilan sera réalisé pour évaluer son impact et réévaluer le fonctionnement de la TAM, si besoin, pour le rendre plus juste pour tous. Je souhaite, également, plus de transparence sur l'utilisation de la TAM collectée, ainsi qu'une mise en cohérence à l'échelle de la ville.

Peut-être cette étude est-elle en cours, mais la délibération du 15 octobre 2020 reconduit le taux de 16% en laissant penser que cela sera au moins jusqu'en 2025. Cliquer sur ce lien pour consulter la délibération « point d'étape » :

https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20201023_DELIBERATION_DEL-20-0752.pdf

Lors du même Conseil Métropolitain, la commune d'Aucamville a mis en place une TAM sur la totalité des zones d'habitation avec un taux de 13%, de même que celle de Balma, avec un taux de 12%. Blagnac avait procédé de même en 2019.

Nous continuerons à porter cette demande auprès de la Métropole.

PROCHAINE RÉUNION

Le lundi 7 décembre, la réunion du bureau de St-Simon Environnement ne pourra probablement pas se tenir en présentiel du fait des restrictions d'utilisation des salles communales édictées par la Préfecture.

Vous pouvez bien entendu nous contacter par mail à contact@saint-simon-environnement.org.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



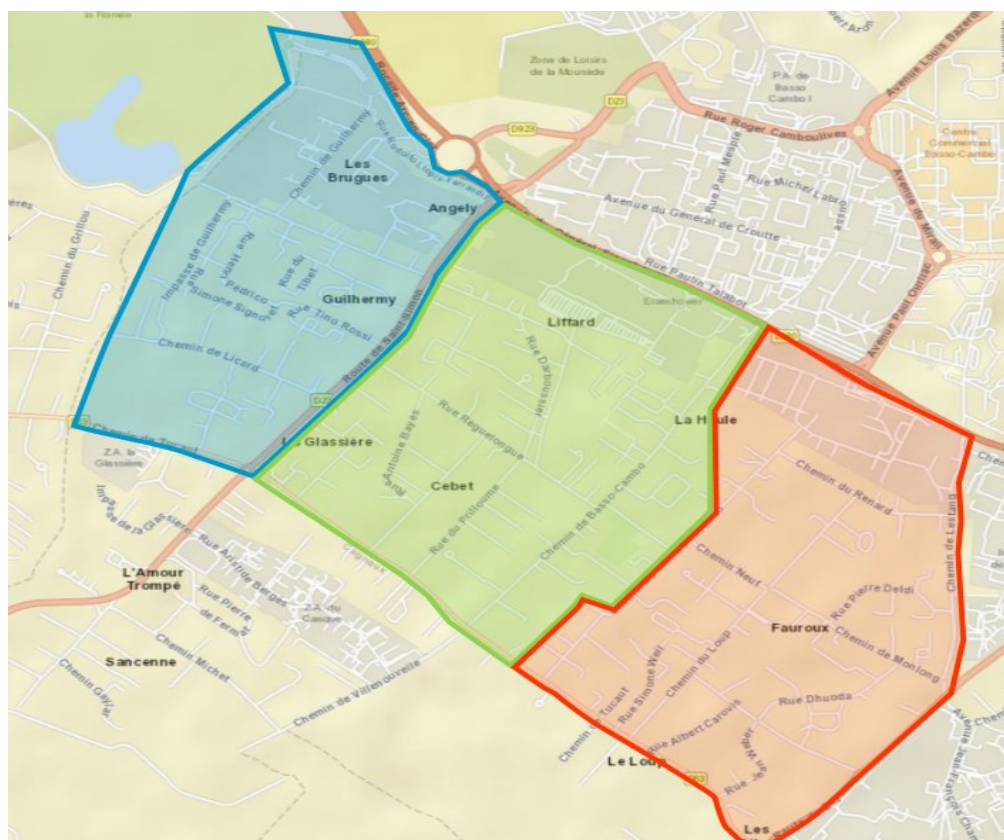
BULLETIN de Décembre 2020

Madame, Monsieur,

Tous les membres du Bureau de St-Simon Environnement vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année en espérant que 2021 sera l'année du retour à la normalité avec la reprise de toutes les activités du quartier. Nous pensons tout particulièrement au club des Aînés de Saint-Simon qui ne peut plus offrir ses animations qui apportent lien et convivialité à ses nombreux membres. En attendant ces jours meilleurs, la prudence reste de mise, mais elle ne doit pas nous empêcher de fêter cette fin d'année, en petit comité bien entendu.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

Ateliers déplacements/circulation



Les travaux se poursuivent dans les 3 secteurs qui composent notre quartier, avec des réunions entre habitants qui ont permis de donner un avis sur les propositions d'aménagements et améliorations évoquées avec les services techniques de la Métropole.

Nous sommes encore dans une phase d'étude et les aménagements les plus importants ne pourront être réalisés qu'après validation par la Maire de quartier.

Dans certains cas, une enquête sera réalisée auparavant auprès des riverains des rues concernées.

Actuellement, un sondage a été distribué ch du Renard et ch de Canto, afin de recueillir l'avis des riverains sur la proposition de tester une mise en sens unique de certains tronçons sur lesquels le double-sens est problématique.



Dès à présent, vous pourrez constater qu'un panneau STOP a été installé au bout du ch Neuf.

Sécurité

Un nouveau marché d'installation de caméras de surveillance va être passé en 2021 par la Mairie.

Nous avons participé à une réunion avec le service chargé de répertorier les emplacements du quartier qui pourraient être équipés, tels que la place de l'école P. Bert, le city-stade ou encore le ch de Guilhermy entre autres endroits où des incivilités ont été constatées.

Le nombre de caméras n'est pas encore défini et il faut être conscients que ces équipements ne peuvent venir qu'en appui d'une présence humaine qu'il faudra augmenter.

Réunion avec la police nationale : nous participerons à réunion en visio avec le Commandant de la police nationale responsable de notre secteur le 14 janvier.

Les membres du Collectif et de SSE ont prévu de faire remonter les problèmes du quartier en terme de cambriolages et autres faits qui sont de la compétence de la police nationale.

Le vélo et le scooter à St-Simon



Grâce à la ténacité de notre ami Serge, des scooters électriques Indigo Wheel ont été installés place de l'Eglise.

Pour 2022, nous espérons bien obtenir plusieurs stations Vélo-Toulouse à l'occasion de la signature du nouveau contrat avec un prestataire par la Mairie.

Réunion avec M. Perrin, adjoint au Maire chargé du dossier « vélo » : une réunion avait été programmée avec M. Perrin qui devait venir le 7 novembre à vélo à St-Simon pour évaluer les possibilités d'amélioration du réseau cyclable dans le quartier. A cause du confinement, la réunion a été reportée au mois de janvier.

Urbanisme

14 rue Bayes :

Un permis portant sur 2 maisons individuelles vient d'être accordé sur une parcelle qui faisait initialement partie d'un projet de collectif présenté en Commission Urbanisme.

Nous n'avons aucune information sur le devenir des autres parcelles qui étaient concernées, mais cet exemple montre bien qu'il est possible de densifier en respectant le voisinage, sans réaliser systématiquement des immeubles collectifs à destination de l'investissement en défiscalisation.



45 ch du Loup : un projet de 18 logements collectifs nous avait été présenté en commission urbanisme.

L'avis de St-Simon Environnement ainsi que du Collectif de Défense du quartier avait été négatif et nous avons proposé qu'un découpage parcellaire en 6 lots soit effectué à la place.

Fin novembre, nous avons constaté que le promoteur a déposé malgré cela un permis de construire pour 14 logements en supprimant une quarantaine de m² par rapport au projet initial.

Nous avons prévenu la Maire de quartier, qui n'avait pas été informée par le promoteur de ce dépôt. Nous attendons maintenant de voir quelle sera la position de la Mairie.



61 route de Seysses : un projet de construction de collectif sur un terrain de 1 Ha qui accueille actuellement 4 maisons individuelles, nous a été présenté en Commission Urbanisme.

Le Collectif de Défense du quartier et SSE ont été sur la même position négative vis à vis de ce projet qui viendrait ajouter 65 appartements alors que 700 logements sont déjà en construction dans un rayon de 1 km. Un autre projet qui conserverait ces maisons est certainement possible.

Utilisation des salles municipales

Les salles municipales demeurent fermées au public, excepté pour des motifs très particuliers et indispensables ou encore pour des activités scolaires et périscolaires (écoles et accueil de loisirs uniquement).

Nous ne pouvons donc toujours pas reprendre les réunions de Bureau en présentiel.

Protection d'une cloche de l'église St-Simon



Lors du Conseil Municipal de Toulouse du 11 décembre, une cloche vient d'être déclarée « protégée » :

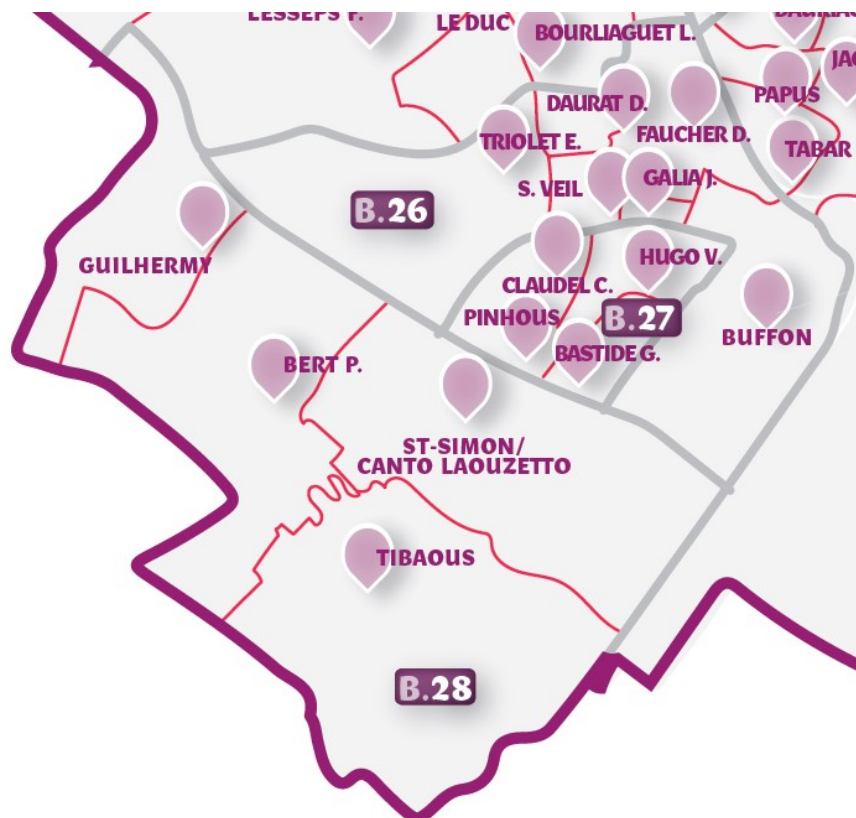
*La 3^e section de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), réunie le 4 février 2020, a reconnu la valeur patrimoniale de ces 8 cloches en émettant, à l'unanimité, un avis favorable à leur inscription. La Commission a également formulé, à l'unanimité des voix, un vœu de classement pour les trois cloches suivantes : église de Saint-Martin-du-Touch (1537), **église de Saint-Simon (1584)** et église Saint-François de Paule (1610).*

Périmètres des bassins scolaires du quartier

Avec la construction du groupe scolaire provisoire de Canto-Laouzeto, les bassins scolaires ont été redessinés sur notre quartier.

Le groupe scolaire de Canto-Laouzeto est appelée à s'agrandir au fur et à mesure que les 550 logements du projet Vinci-NXP seront habités puisque ces logements sont situés dans sa zone.

L'accès principal à ce groupe scolaire se fera alors par la nouvelle route qui reliera le ch de Lestang au ch de Basso-Cambo.



Une caserne de pompiers à Lafourguette

Même si le terrain concerné n'est pas situé à St-Simon, il est tout proche et l'implantation future d'une caserne du SDIS31 à la place de la mosquée provisoire du Chapitre nous assurera des moyens de secours à proximité.

Le 11/12, le Conseil Municipal a approuvé la vente à l'euro symbolique de ce terrain au SDIS31. Aucune information n'a été donnée sur les délais de réalisation de cet équipement.



Étude sur la faune avicole

Une équipe de chercheurs est en train de mener une étude sur l'influence de l'urbanisation sur les oiseaux sur plusieurs quartiers de Toulouse, dont Saint-Simon. Des points d'observation ont été définis entre le chemin du Prilloume et le chemin de Canto-Laouzeto, sur lesquels des ornithologues vont procéder à des relevés de la faune entre le 11 et le 29 janvier.

Si votre propriété a été sélectionnée, vous avez probablement reçu dans votre boîte aux lettres le document ci-dessous qui vous demande si vous acceptez de participer à l'étude en laissant pénétrer l'ornithologue sur votre propriété.

Nous vous confirmons le sérieux de cette étude.

Oiseaux des jardins toulousains Aider nous à les observer !

Afin de mieux connaître la façon dont les oiseaux vivent, se nourrissent et se déplacent dans les différents quartiers de la ville de Toulouse, les chercheurs de l'Ecole d'Architecture et du Bureau d'Etudes Naturalia Environnement de Toulouse vont mener sur l'année 2021 des inventaires oiseaux durant les périodes hivernale et printanière. Au cours de cet inventaire, les jardins d'habitants des quartiers urbains seront visités.

Cette inventaire fait partie d'une étude scientifique plus large intitulée « MorphobioT : Formes urbaines et MORPHologie végétales en ville pour la BIODiversité : le cas de la ville de Toulouse », financée par le Plan Urbanisme Construction Architecture et son programme national Biodiversité Aménagement Urbain Morphologie sur la période 2020-2022. L'objectif du projet est de travailler sur différentes formes urbaines dans la métropole et leur capacité à accueillir et préserver une biodiversité, du point de vue de l'avifaune (les oiseaux).



En nous permettant d'accéder à votre jardin, vous pouvez nous aider à les observer avec plus de facilité ! Concrètement, l'ornithologue restera au maximum 30 min dans votre jardin avec une jumelle et une longue-vue et notera durant cette période toutes les espèces d'oiseaux et les comportements observés sur une fiche de terrain. Cette intervention est assez rapide et ne nécessite pas votre présence si l'accès est possible en votre absence.

PROCHAINE RÉUNION

Le lundi 4 janvier, la réunion du bureau de St-Simon Environnement ne pourra probablement pas se tenir en présentiel du fait des restrictions d'utilisation des salles communales édictées par la Préfecture.

Vous pouvez bien entendu nous contacter par mail à contact@saint-simon-environnement.org.